



Projet Educatif Gobal



0 à 30 ans

- >> Promouvoir et valoriser l'engagement des 6 à 30 ans
- >> Développer les services et les équipements de proximité
- >> Développer l'accès aux loisirs et aux sports pour tous
- >> Mobiliser le secteur associatif et les établissements scolaires
- >> Favoriser le mieux vivre ensemble et la démarche citoyenne

Respect et Tolérance

Projet Educatif Global (PEG)

2016/2019

Sommaire :

Page 3 : Préambule

Page 4 : Constats

Pages 5 à 20 : Première partie **l'état des lieux**

Pages 21 à 33 : Deuxième partie **l'analyse et enjeux**

Pages 34 à 43 : Troisième partie **Fonctionnement du PEG**

Page 42 : Attestation sur l'honneur

Préambule :

Le Pays de Blain depuis de nombreuses années se mobilise sur la question éducative, dans différents dispositifs qui permettent un processus de co-éducation en faveur de tous les habitants du territoire.

Cette ambition a été formalisée par plusieurs Projets Educatifs Locaux successifs (PEL 2008-2015) et Contrats Enfance Jeunesse (CEJ de 2005 à 2017). La poursuite de cette stratégie s'est imposée face aux enjeux éducatifs nationaux et locaux. La refondation de l'école, réforme des rythmes scolaires par le biais du :

- le PEDT (Projet Educatif de Territoire 2014/2017) ;
- la lutte contre l'échec et le décrochage scolaires,
- le combat contre les inégalités et les injustices sociales sont autant de défis auxquels doit faire face l'ensemble des acteurs éducatifs.

Fort de son expérience, le Pays de Blain a impulsé, à cet effet, une nouvelle dynamique territoriale de mobilisation des partenaires éducatifs, inscrite dans une double perspective, plus globale et davantage articulée.

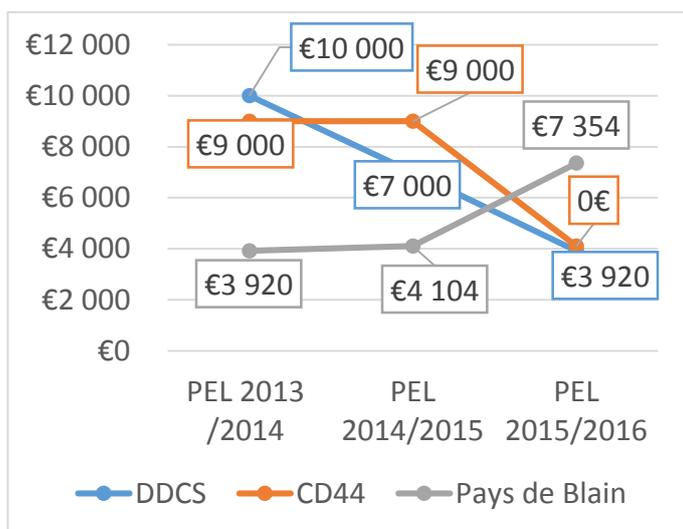
Pour se faire, le Pays de Blain, a réalisé un diagnostic qui a permis d'identifier les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces du territoire. A la suite de ces observations, un travail s'est réalisé en deux temps. Une concertation interne où les élus ont effectué des premiers choix, suivi d'une concertation externe ouverte à l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Cette concertation externe a permis de partager, modifier et valider les orientations éducatives, les objectifs éducatifs et opérationnels du PEG. Puis, des idées de projets collectifs ont émergé. Ces derniers ont été validés le mois dernier par les élus du Pays de Blain, les groupes de travail du PEG vont donc pouvoir se réunir de nouveau dans les semaines à venir afin de mettre en œuvre ces différents projets.

Constats :

Ces dernières années, il est constaté :

Le PEL : Un essoufflement des acteurs éducatifs locaux, le fait qu'il devient un dispositif « fourre-tout », essentiellement un dispositif « guichet » où des acteurs éducatifs viennent chercher des aides financières.

Aides, qui diminuent d'années en années :



Aussi, il est constaté d'une année sur l'autre le renouvellement de certaines actions.

Le PEDT : est aujourd'hui un dispositif qui a été mis en place « rapidement » dû aux délais qui ont été imposés aux communes pour leur permettre de toucher les aides de l'état. Il n'a pas pu naître d'une démarche de cohérence éducative pour le parcours de vie de l'enfant.

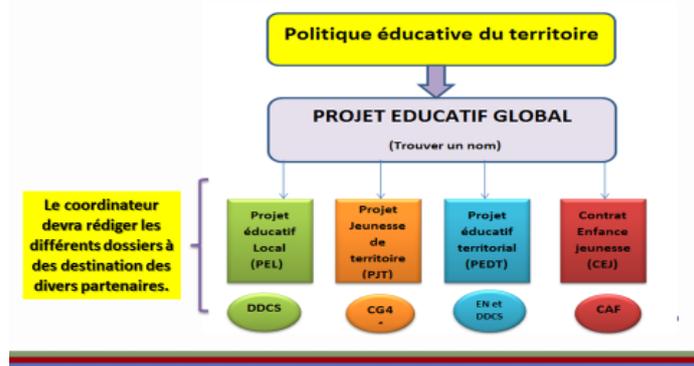
Le CEJ : a dû être renouvelé en 2014

Le CEJ et le PEDT sont deux dispositifs qui ont demandé un diagnostic du territoire, qui ont permis aux services du Pays de Blain de mettre en lumière les besoins du territoire. De ce fait, il a été proposé à la commission Vie Educative Sociale et sportive VESS de :

- Simplifier la compréhension par les acteurs en communiquant que sur un seul **dispositif « chapeau »**, charge aux techniciens de s'approprier les différents dispositifs afin de permettre d'aller chercher les subventions.
- Permettre l'**INTERCONNAISSANCE** des différents acteurs qui peuvent ne pas se connaître et qui ne savent souvent pas ce que fait l'autre...
- Mettre en place des réseaux permettant à chacun d'obtenir d'éventuelles réponses ou de pouvoir diriger les habitants selon leurs besoins.
- Permettre aux acteurs éducatifs locaux de mener des projets ensemble, afin de permettre l'interconnaissance, la mutualisation et des économies d'échelle et d'éviter des redondances dans certaines actions.
- Améliorer la communication des actions qui sont réalisées sur le territoire.

De ce fait, est né le **PROJET EDUCATIF GLOBAL**

Une proposition simplifiée



Première Partie : Etat des lieux

I. Extraits du Diagnostic

1 Présentation du territoire

1.1 Situation géographique

La Communauté de Communes de la Région de Blain s'est constituée en 2006, et se compose de 4 communes (Blain, Bouvron, Le Gâvre et La Chevallerais).

Structurée autour du canal de Nantes à Brest, de la forêt du Gâvre, ainsi que de sa ville-centre (Blain), le territoire du Pays de Blain est situé à des distances comparables (de 35 à 45 km) de Nantes, St Nazaire, Redon et Châteaubriant. Composé d'habitats dispersés avec de nombreux hameaux, villages, « frairies » ou « bourgs satellites », son territoire s'est développé à compter du 19^{ème} siècle, autour d'un axe routier (récent dans l'histoire des communes : la RN 171), jouant un rôle important concernant les voies de communication au niveau régional, voire national. Le Pays de Blain s'intègre aujourd'hui dans la seconde couronne de l'agglomération nantaise et connaît ainsi un développement et une attraction démographique forte.

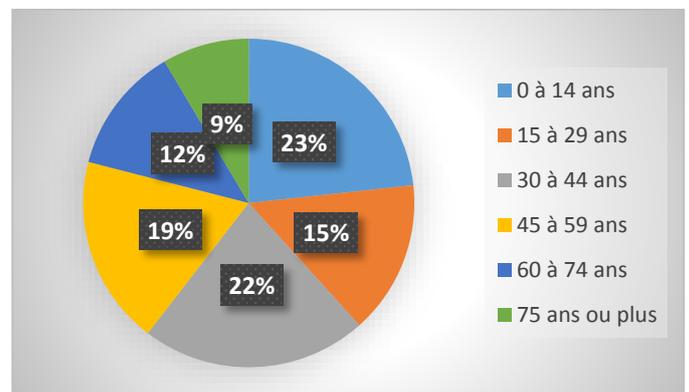
Population du territoire du Pays de Blain:

Communes	population en 1999	population en 2007	population en 2009	population en 2012
BLAIN	7731	8799	9284	9491
BOUVRON	2408	2655	2810	2961
LE GAVRE	945	1316	1471	1677
LA CHEVALLE RAIS	652	1220	1348	1464
Pays de Blain	11 736	13 990	14 913	15 593

Chiffres INSEE

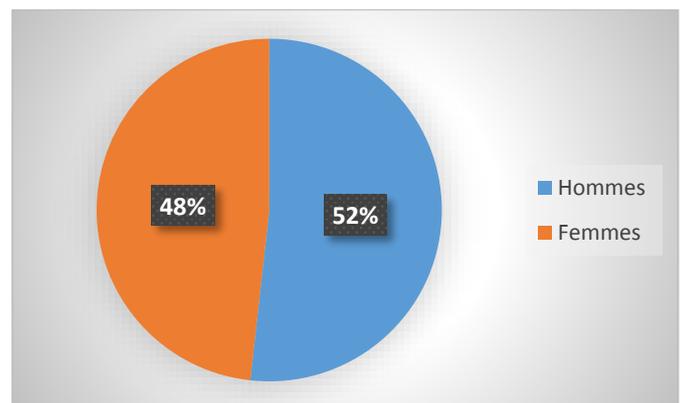


Représentativité des tranches d'âge sur la population 2012 sur le territoire du Pays de Blain (chiffre INSEE en %)



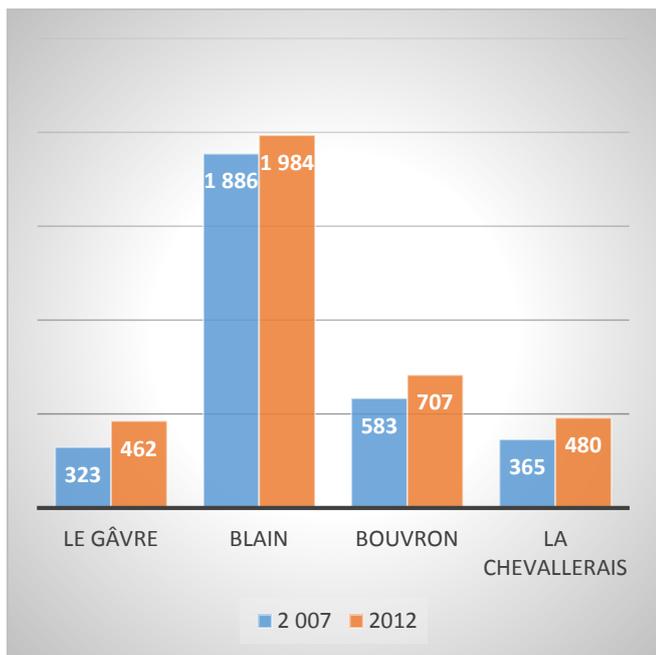
Chiffres INSEE 2012 en %

Population par sexe de 0 à 29 ans en 2012

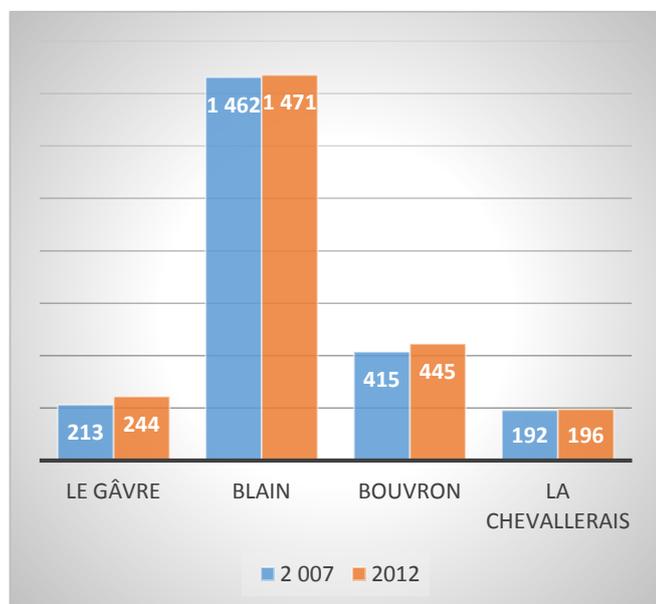


Chiffres INSEE en %

Evolution des 0 à 14 ans sur les quatre communes du territoire :



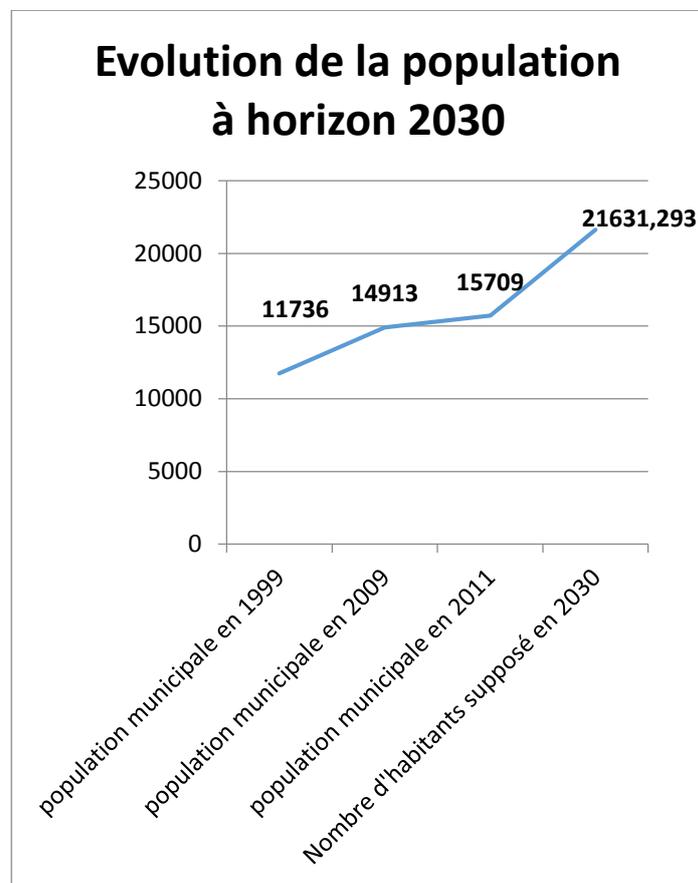
Evolution des 15 à 29 ans sur les quatre communes du territoire :



En 2012, nous comptabilisons **3780** habitants de 0 à 17 ans.

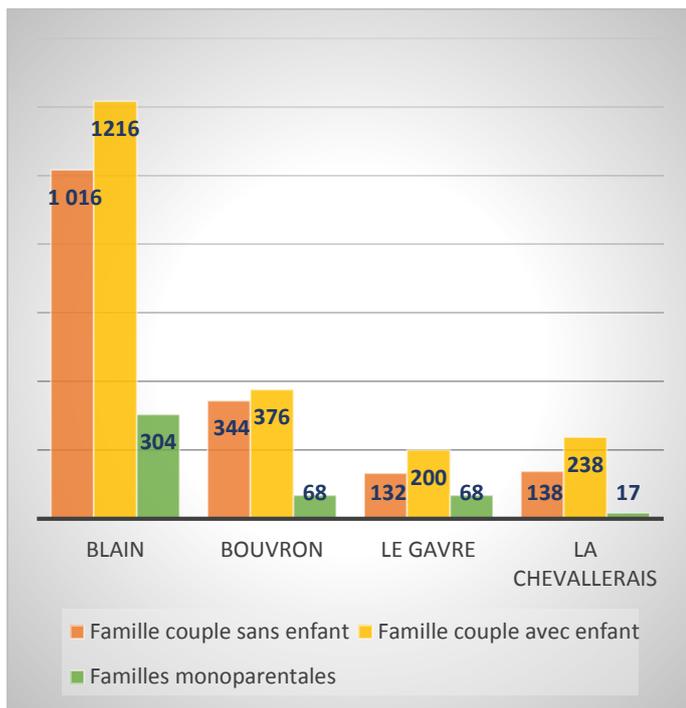
1.2 Evolution de la population

Projection du nombre d'habitants du Pays de Blain à l'horizon 2030



Sources : INSEE- Pôle Métropolitain Nantes-Sant Nazaire- Auran

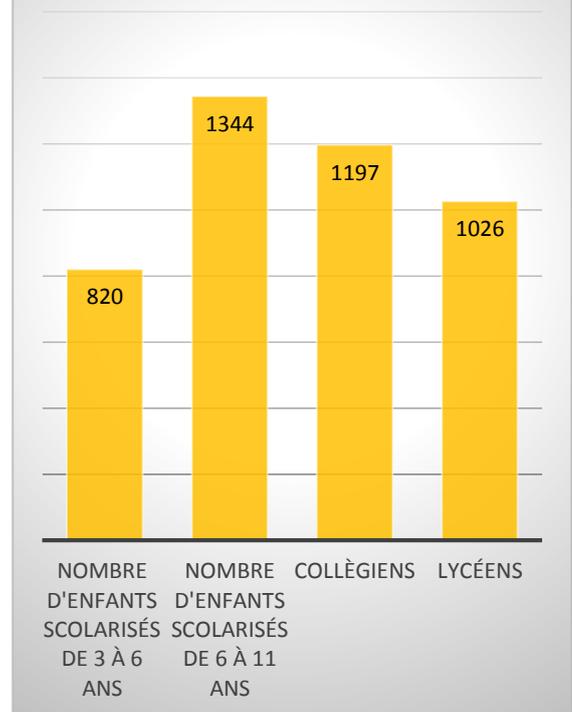
1.3 Les structures familiales



Chiffres INSEE 2009

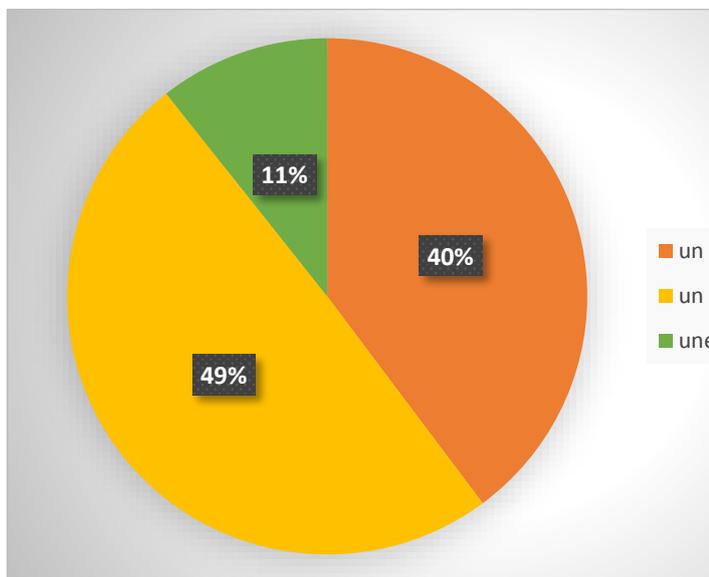
1.4 Scolarisation et niveau d'étude

Effectifs d'enfants scolarisés sur Le Pays de Blain en 2013



Chiffres des communes 2013

Représentativité des familles sur le Pays de Blain 2012 (en %)



Chiffres INSEE 2012

2 Recensement de l'offre existante pour les 0/25 ans

2.1 Les équipements sportifs

PAYS DE BLAIN	BLAIN	BOUVRON	LE GAVRE	LA CHEVALLERAI
La Piscine « les Maumusson »	La salle multisports « Jean Hervy »	Salle des sports	Salle omnisports	Terrain de foot
Le stade « Colette Besson »		Salle de danse	« Jean Paul SANSOUCY »	
	La salle multisports	Terrains de sports	Salle du « Pontrais »	Terrain multisports
	« Noël Gérard »	Salle de ping pong		
	La salle de « tennis de table »	Les terrains de tennis extérieurs	Terrains de foot	
	Le « Dojo »		Mini-golf	
	Les stades de football		Terrains de tennis extérieur	
	Les terrains de tennis extérieurs			
	Le skate parc			
	Le mur d'escalade			
	La salle multisport			
	La salle « Catherine Destivelle »			

2.2 Les équipements culturels et de loisirs

BLAIN	BOUVRON	LE GAVRE	LA CHEVALLERAI
La Médiathèque bibliothèque	Bibliothèque	Bibliothèque	Bibliothèque
Le cinéma	Salle Horizinc	Musée Benoit	Hall du théâtre
Salle des fêtes	Salle Notre Dame	Maison de la forêt	Salle des associations
Musée	Salle de la Minoterie	Salle de la Forge	Salle des loisirs
Ecole de musique		Salle du Puits	
Salle Henry-Dunant		Salle du périscolaire	
Salle du CEV		Salle de motricité	
Salle d local club			
La cour mortier			
La salle du 14 juillet			
La Pinsonnette			
Salle municipale de St Emilien			

2.3 La petite enfance

L'organisation des services pour la petite enfance :

	RAM	Micro crèches	Multi accueil
Blain	X		30
Ecole Saint Emilien			
Bouvron		10	
La Chevallerai		10	
Le Gâvre		En cours	

Les Assistants maternels et le suivi du RAM :

	2012		2013	
	Nombre de RDV avec les ASMAT	Nombre de RDV avec les parents	Nombre de RDV avec les ASMAT	Nombre de RDV avec les parents
BLAIN	50	86	54	92
BOUVRON	7	18	15	32
LE GAVRE	9	11	9	12
LA CHEVALLERAI	2	17	6	20
Le Pays de Blain	68	132	84	156

	2012			2013		
	Nombre D'ASMAT	Nombre d'agrément < à 3ans	Nombre d'agrément > à 3ans	Nombre D'ASMAT	Nombre d'agrément < à 3ans	Nombre d'agrément > à 3ans
BLAIN	148	9	456	163	84	536
BOUVRON	42	3	133	49	22	140
LE GAVRE	41	2	120	40	18	120
LA CHEVALLERAI	28	1	90	27	14	83
Le Pays de Blain	259	15	799	279	138	879

2.4 L'enfance et la jeunesse les structures d'accueils

L'observation sur le reste des places et les demandes des parents :

Nombre d'assistantes maternelles n'accueillant aucun enfant	43
Nombre d'assistantes maternelles en Arrêt Temporaire d'Activité à leur demande	26
Nombre d'assistantes maternelles ayant une ou plusieurs places disponibles	134
- nombre de places disponibles pour les enfants de 0 à 3 ans révolus	207
- nombre de places disponibles pour les enfants de plus de 3 ans	24
Nombre de parents dont la demande n'est pas satisfaite	37
Nombre de demandes pour des enfants porteurs de handicap	0
Nombre de demandes pour des horaires atypiques	7

La demande de mode de garde est toujours présente mais elle est restée minime et variable selon le territoire et les naissances. On constate toujours un fort taux de chômage pour les assistantes maternelles tout au long de l'année, perceptible sur les communs biens pourvus de professionnelles de la Petite enfance. Ce chômage est toujours important en 2013 avec l'arrivée de nouvelles professionnelles sur le territoire. Ce chômage est partiel, avec 1 à 2 agréments libres sur du long terme.

- Le constat lié aux familles, est que les assistantes maternelles malgré le chômage apparent restent exigeantes dans leur choix de contrat, obligeant des familles à trouver un mode de garde à l'extérieur du territoire.
- Une existence des gros contrats à 50 heures semaines, ou une recherche d'un mode de garde d'urgence pour une reprise d'activité dans un délai très court.

	APS municipal	APS associatif	ALSH municipal	ALSH associatif
Blain	80			90
Ecole Saint Omer de Blain		60		
Ecole Saint Laurent		100 ou 149		
Ecole Saint Emilien		24		
Bouvron	80		28	
La Chevallerais	50		45	
Le Gâvre	50		40	60*

L'ensemble des APS et des ALSH du Territoire ont des fonctionnements et horaires différents. Certains facturent suivant 5 tranches du quotient familial, qui divergent selon les communes, ou ont mis en place le taux à l'effort, avec des tarifs de prestations différents. Il est aussi observé sur une garderie des taux d'encadrement très peu élevés.

Depuis deux ans, les projets éducatifs commencent à être écrits ou réécrits. Il n'y a pas, à ce jour, de projets pédagogiques dans toutes les structures.

Il est aussi observé des problèmes de recrutement, des manques de matériels ou encore un manque « complet » de mise en place de partenariat entre les structures.

Le Centre Socioculturel TEMPO

HISTORIQUE :

Avant 2012 :

Le centre Socioculturel TEMPO a connu, depuis les années 70, de grandes évolutions. L'histoire a commencé :

- 1970 : Club de jeunes
- 1983 : une commission jeune au sein du conseil Municipal de Blain
- 1984 : Création du BAC (Blain animation culture)
- 1993 : Début de la professionnalisation au sein de l'association
- 1996 : Les premières activités intercommunales
- 1999 : Association d'animation jeunesse intercommunale de la région de Blain, ce qui a impliqué la dissolution du BAC.
- 2000 : TEMPO 'Jeunes
- 2002 : Partenariat avec la communauté de communes de la région de Blain
- 2007 : Projet d'animation famille sur la commune de Blain
- 2008 : La municipalité de Blain sollicite l'association pour travailler à l'élaboration d'un projet destiné à renforcer les liens sociaux entre les habitants, d'où naît le projet de devenir centre socioculturel.
- L'association Tempo développe un projet jeunesse dans le cadre d'une convention pluriannuelle de partenariat d'intérêt général devait être signée en 2010/2011
- 2010 : des comités de pilotage et de suivi se mettent en place pour élaborer la démarche d'agrément centre socioculturel.
- Le 21/09/2010 : vote et délibération en faveur de l'engagement de la CCRB dans le projet du CSC sur la base du pré-projet d'agrément
- 2012 Centre socioculturel Tempo
- 12 juin 2012 est signée la convention cadre de partenariat 2012 entre la présidente de l'association CSC Tempo, le Président du Pays de Blain, les maires des villes membres du Pays de Blain, le Président de la Caisse d'allocation

familiale, le représentant du président du conseil Général, le représentant de la MSA, la présidente de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Loire Atlantique.

- début 2013 pour accompagner et soutenir le CSC Tempo, le Pays de Blain a modifié sa compétence
- 2015 Renouvellement du projet social du CSC tempo

Afin de remplir les missions susvisées, le Pays de Blain met à disposition permanente de l'Association les locaux situés :

- 7, rue du 11 novembre – 44130 BLAIN, et qui sont désignés comme siège social de l'Association,
- Sis 1 rue de la Mairie – 44130 SAINT OMER DE BLAIN,
- Rue des Jonquilles – 44130 SAINT EMILIEN DE BLAIN,
- 20 grande rue – 44130 LE GÂVRE
- Sise rue Louis Guihot (Minoterie) – 44130 BOUVRON
- Rue Traversière 44810 LA CHEVALLERAI

L'équipe du CSC TEMPO :

L'équipe est organisée sur les 3 secteurs : jeunesse, famille et vie associative

2.5 Les établissements scolaires

Etablissements du primaire :

Nom de l'établissement:	Blain				Bouvron		La Chevallerais		Le Gâvre	
	Anatole France	Ecole Saint Laurent	Ecole Notre Dame de Saint Emilien de Blain	Ecole Saint Philomène de Saint Omer de Blain	Felix Leclerc	Saint Sauveur	Ecol'eau	Saint Aubin	Charles PERRON	Saint Pierre
Établissements	Public	Privés			Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Nom du Directeur (école Elementaire)	Thierry BOLZER (élémentaire)	Loïc FLORENT	Valérie DALLIBERT	Sophie SIMON	Thierry PAITEL	Geneviève GENDRON	Mailys TOUGAIT	Sandrine BRIGHEN-HARDY	Tiphaine MORIN	Anne-Laure MENOURY
	Sylvie FOREST (maternelle)									
Nombre d'enfants 2015/2016(estimation)	560	410	123	96	271	127	164	123	216	75
Niveau maternelle : moins de trois ans :	6	3	0	0	0	0	3	2	0	0
Niveau maternelle : entre trois et cinq ans :	200	140	40	41	103	54	67	41	70	23
Écoles élémentaires	354	26	83	55	168	85	94	80	146	52

Effectif 2015/2016

Le Pays de Blain compte aujourd'hui 10 écoles soit 2165 élèves : 4 écoles publiques, soit **55.93%** des élèves et 6 écoles privées qui représentent **44.06 %** des élèves.

Etablissements du secondaire sur la commune de Blain

Nom de l'établissement:				
Établissements	collège Le Galinet	Collège Saint Laurent	Lycée Camille Claudel	Lycée Saint Clair
	public	privé	public	privé
Nom du Directeur (école Élémentaire)	Guy GILLETTE	François-Xavier SIGAUT	Xavier CHARTRAIN	Annabelle VINOT PREFONTAINE
Nombre de jeunes 2015/2016				

Un réseau, au niveau de la jeunesse, permet d'accompagner et suivre les jeunes. Ce réseau est constitué aujourd'hui des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), le planning familial, la maison des adolescents, la police municipale, la gendarmerie, le centre médico-social de Blain, le CSC Tempo, les services Enfance/Jeunesse du Pays de Blain, les associations de parents d'élèves. Le CSC TEMPO reste aujourd'hui un interlocuteur privilégié au niveau des établissements scolaires pour la mise en place d'actions dans le cadre du PEL.

2.6 Les associations (2014)

	BLAIN	LE GAVRE	BOUVRON	La CHEVALLERAI
Culture	38	4	11	3
Défense des droits et des causes	38	2	6	0
Economie et Développement local	11	3	5	1
Loisirs et Lien Social	39	12	11	6
Sport	37	14	11	3
Action sociale et Santé	21	3	14	1
Action caritative et humanitaire	8	0	3	2
Education, Formation et Insertion	16	0	2	5
Totaux	208	38	63	21

Le territoire a la chance de disposer d'un secteur associatif extrêmement varié et riche. Aujourd'hui, les communes ont la compétence au niveau associatif. Un travail a été amorcé en 2012 par le CSC Tempo, le Conseil de Développement et les services du Pays de Blain. Il en est ressorti 3 besoins :

- L'annuaire des associations
- L'agenda des festivités
- L'organisation au niveau intercommunal
« d'un forum des associations »

De par les différentes compétences qui sont représentées, vie associative et culture, le Pays de Blain n'a pas pu donner une suite favorable. La solution transitoire élaborée, a été de réaliser un annuaire des associations par le biais du CSC Tempo, qui à ce jour n'est toujours pas mis en ligne.

II. Analyse de l'enquête auprès des parents (2012)

Enquête auprès des parents :

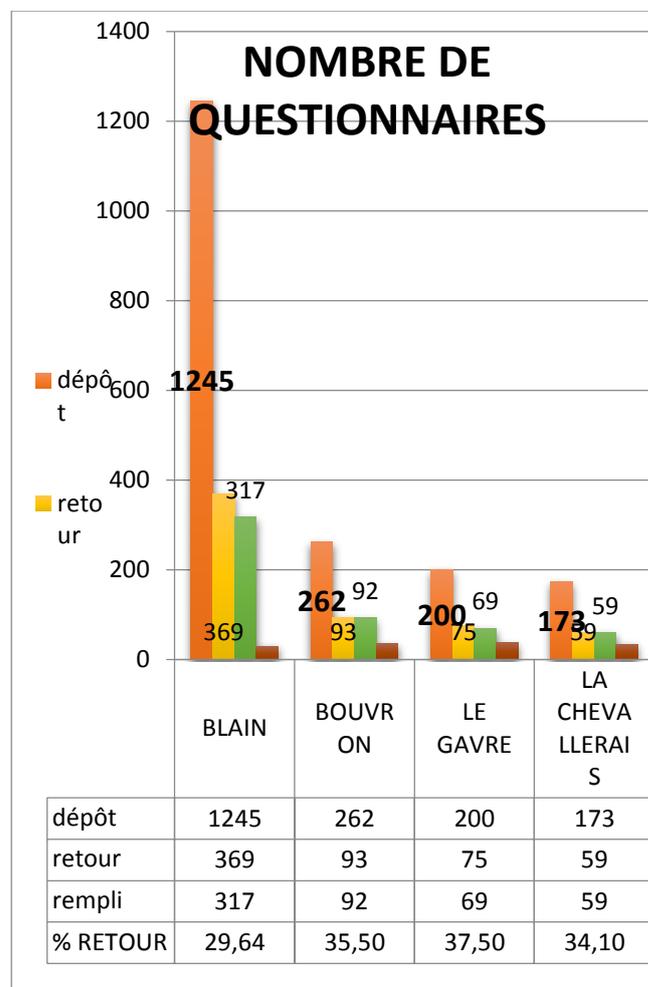
L'enquête était composée de 23 items, divisés en plusieurs parties :

- La famille
- La vie professionnelle
- Les modes de gardes
- Les pratiques culturelles, sportives et de loisirs
- La gestion des temps péri et extrascolaire

Cette enquête a été distribuée à toutes les communes disposant d'écoles publiques et/ou privées maternelles ou primaires à l'exception de l'école de Saint Omer de Blain.

Les collèges de la commune de Blain ont accepté tardivement de distribuer ces questionnaires. De ce fait, il y a eu très peu de retour, car les collégiens étaient déjà en vacances.

1880 questionnaires ont été distribués sur le Pays de Blain, **596** questionnaires exploitables ont été retournés, ce qui représente **31.70%**. À savoir, que si nous ne prenons uniquement les écoles primaires des communes nous totalisons **541** questionnaires en retour, ce qui représente **36.18%**. Ce bon chiffre est le résultat du partenariat des professeurs des écoles et des parents concernés par les enfants de 3 à 12 ans.



Bilans et entretiens des Structures :

Accueil périscolaire (APS) : APS Anatole France, garderie de Saint Laurent, APS de Notre Dame de Saint Emilien de Blain, APS « l'île aux castors », APS du Gâvre, APS de La Chevallerais,

Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) : Centre éducatif de vacances « Les copains d'abord », AFR « Les genets », ALSH l'île aux castors », ALSH « Les Parpallous ».

Lors des entretiens avec les présidents d'association des ALSH, les directeurs ou responsables des APS et ALSH des 4 communes, il leur a été demandé de fournir leur bilan comptable, leur déclaration de fréquentation, leurs projets éducatifs et pédagogiques des années 2008/2009/2010.

Entretiens :

Communes (élus et services concernés) de Blain, Bouvron, Le Gâvre, La Chevallerais.

Caisse d'Allocations Familiales : Conseiller technique territorial

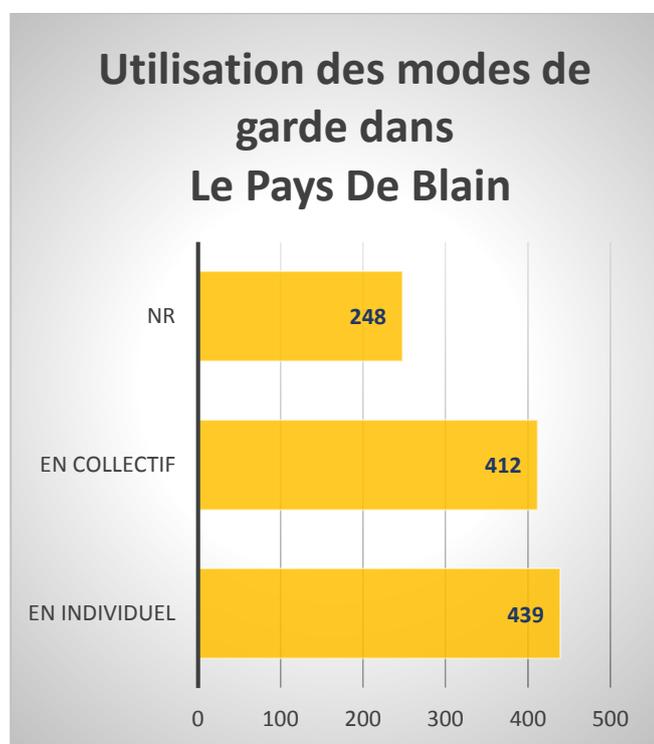
Ecoles Maternelles et Primaires :

Les pratiques et les besoins en mode d'accueils

Les Modes de gardes de 3 à 12 ans

Il est comptabilisé (en 23012) sur le Pays de Blain 5 APS (accueil périscolaire), 2 garderies et **248** assistantes maternelles dit ASMAT (chiffres RAM) en 2011.

Le graphique ci-dessous permet d'identifier le poids relatif des modes de garde, entre collectif (APS) et individuel (ASMAT)



Source issue des questionnaires exprimée en nombre d'enfants

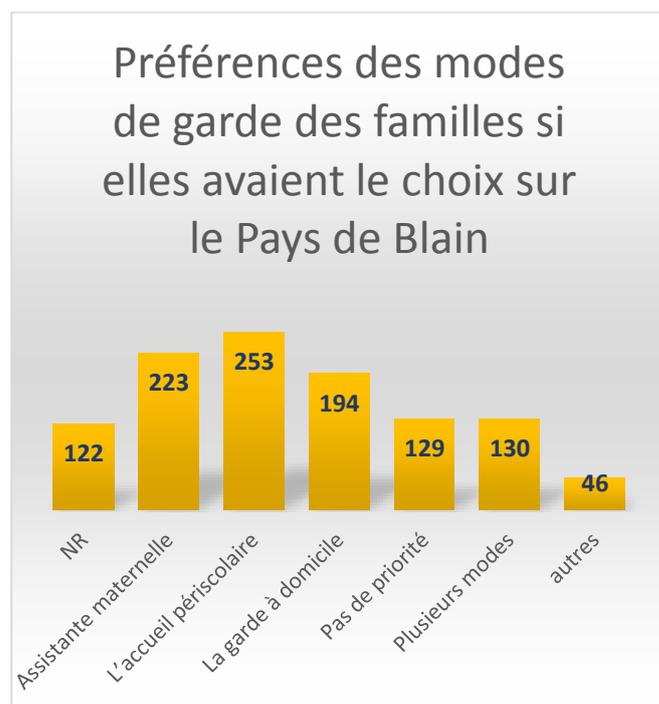
Les parents ayant des enfants de moins de 3 ans sont régulièrement utilisateurs de modes de garde individuels. Alors que dès que les familles n'ont plus d'enfants en bas âge, elles utilisent le mode de garde collectif. Il est souvent observé dans les remarques des parents que beaucoup d'ASMAT ne veulent pas prendre extrascolaire. Sans doute est-ce dû au fait qu'elles sont surtout positionnées sur la garde des 0-3 ans (contrats e heures plus élevés) et donc elles n'offrent que peu de place aux enfants de plus de 3 ans. Les « NR » sont souvent des familles où les enfants se

gardent seuls à la maison, ou sont gardés par les grands parents ou voisins.

Les accueils Périscolaires et garderies

Le système de garderie périscolaire est un service qui permet le maintien des écoles dans les communes

Garder son école est une priorité pour chaque commune. Elles ont toutes un APS, géré souvent par un BAFD ou une ATSEM. Les amplitudes horaires varient d'une structure à une autre. L'amplitude maximale est de 4 heures (7h15 à 8h45 et 16h30 à 19h00), et l'amplitude minimale de 3 heures (7h30 à 8h30 et 16h30 à 18h30). Les horaires d'ouvertures sont assez amples pour permettre aux parents qui travaillent de déposer leurs enfants à l'école avant de partir au travail, et de les récupérer le soir.



Source issue des questionnaires exprimée en nombre d'enfants

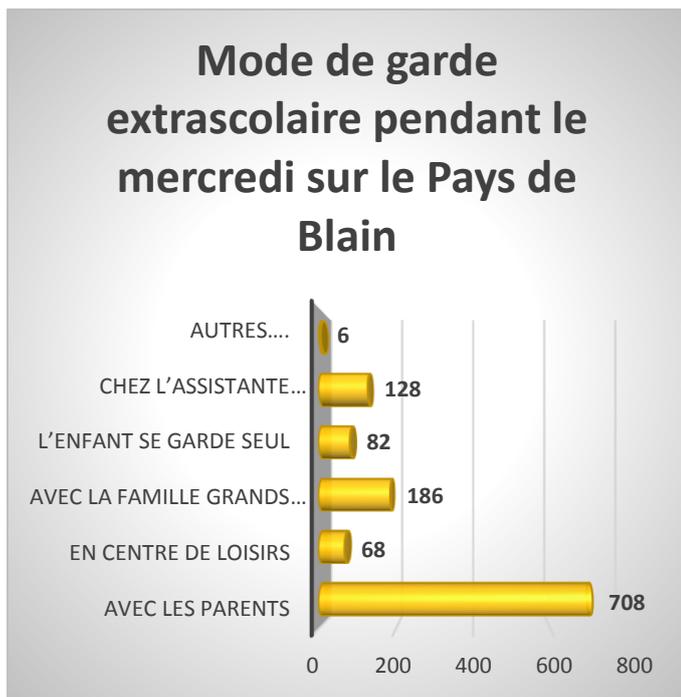
Comme nous pouvons le constater, les deux modes de garde préférés des familles qui ont répondu au questionnaire sont :

- Les accueils périscolaires
- Les assistantes maternelles

La gestion des temps périscolaires et extrascolaires

Il existe 4 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sur le territoire : Centre éducatif de vacances « Les copains d'abord », AFR « Les genets », ALSH « l'île aux castors », ALSH « Les Parpallous ».

Que font nos enfants les mercredis sur le territoire ?



Source issue des questionnaires exprimés en nombre d'enfants

708 enfants restent le mercredi avec les parents, ce qui confirme le fait que beaucoup de mamans sont à temps partiel. Pour **186** enfants, les parents font appels à la famille et lorsque les enfants ont des petits frères et /ou sœurs qui vont chez l'assistante maternelle. Cette dernière les garde en plus. Seul **68** enfants vont en centre de loisirs, ce chiffre est expliqué par le fait que seul le CEV de Blain est ouvert le mercredi

Que font les enfants pendant les petites vacances ?

1078 enfants passent les petites vacances avec les parents ou les grands parents, et seulement **150** enfants fréquentent les ALSH.

Et pour les grandes vacances comment ça se passe ?

1158 enfants sont en vacances avec les parents ou les grands parents, mais il faut prendre en considération

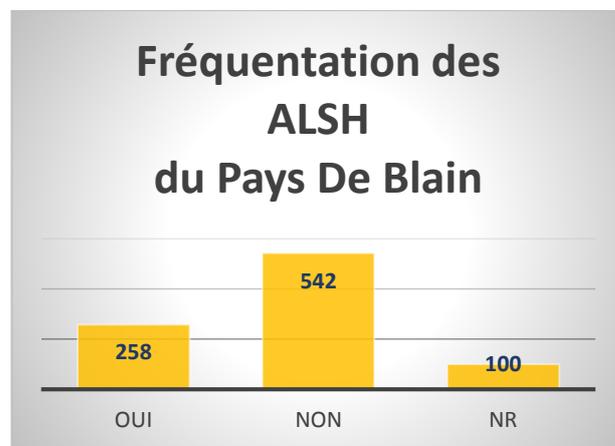
Projet Educatif Global du Pays de Blain

que cette période dure deux mois. Les enfants passent ainsi des vacances avec leurs parents et vont dans la famille. **221** enfants vont en centre de loisirs. Nous constatons une augmentation du nombre d'enfants allant en ALSH. Mais il faut noter que tous les ALSH n'ouvrent pas durant toute la période estivale.

NB : De nombreux enfants se gardent seul sur ces 3 périodes.

Fréquentation des ALSH

Dans l'échantillon, les parents de 713 enfants déclarent connaître l'existence d'un ALSH sur leur commune.



Source issue des questionnaires exprimée en nombre d'enfants

Les causes de non fréquentation des ALSH :



Source issue des questionnaires exprimée en nombre d'enfants

Nous constatons des motifs divers et variés qui valident les observations des parents (tableau ci-après). Nous retrouvons sous « autres », les enfants qui vont davantage en famille ou qui se gardent seul ou encore les enfants qui ont des grands frères et/ou des grandes sœurs.

Les écoles et des collèges

Il y a 10 écoles, soient 6 privées et 4 publiques sur le territoire. Chaque commune compte une école privée et une publique, sauf Blain qui comptabilise, avec Saint Omer de Blain et Saint Emilien de Blain 2 écoles privées en plus.

Des entretiens ont été conduits avec 5 des 10 directeurs. Durant ceux-ci, l'objectif était de renseigner le nombre d'enfants et de salariés de chaque structure, ainsi que les manques et les difficultés que rencontrent chacune des écoles et collèges.

Ainsi, certains directeurs m'ont fait part des contraintes concernant le prix des transports, le manque d'accès à la piscine, l'absence d'éducateur sportif, ou la faiblesse des moyens financiers accordés par les communes. ... Certaines de ces écoles sont demandeuses de rencontres inter-écoles, de manière à faire se rencontrer les enfants et échanger les enseignants.

L'indisponibilité de certains directeurs fait que je n'ai pas pu obtenir toutes les informations que j'escomptais, (en particulier le nombre exact d'enfants de 3 à 12 ans dans les écoles et collèges). Il aurait été intéressant de comparer les difficultés des uns et des autres. Il faut noter que tous les directeurs qui ont accepté de me rencontrer, sont issus d'établissements privés. Il m'est donc impossible d'avoir une comparaison réelle entre les structures publiques et privées.

Un comparatif public/privé au regard des différences perçues en matière financier et humain entre les deux statuts, aurait été un plus intéressant.

Entretiens avec les présidents d'associations

Après avoir analysé les résultats des questionnaires retournés par les parents, nous nous sommes rendu compte que les associations sportives et culturelles tenaient une place importante dans cette problématique de

l'enfance. Avec les élus de la commission « services aux familles », nous avons validé le fait qu'il fallait les rencontrer pour avoir leurs opinions. Seulement, la décision de les questionner sur l'enfance s'est prise tardivement, ce qui explique les rencontres peu nombreuses des présidents d'associations. Cependant, les quelques entretiens qui ont été menés mettent en évidence le besoin, l'envie de faire des actions en commun. Il ne faut pas attendre toutefois que ces derniers viennent vers nous mais plutôt avoir l'action inverse. De la même manière, pour pouvoir comparer les résultats, il a été mis en place un questionnaire.

Il en ressort le fait que la majorité des associations prennent les enfants à partir de 5/6 ans. Aussi, à l'exception du football où les « garçons » sont en nombre, les autres sports sont mixtes. Toutes les associations cessent leur activité fin mai, et la redémarre fin août, voire septembre. Ces dernières n'effectuent pas d'entraînements pendant les vacances scolaires, mais elles proposent des stages. Une grande majorité des associations rencontrent des difficultés de recrutement et de maintien des équipes de bénévoles. Par ailleurs, leur manque de formations pédagogiques et de secourisme, implique que les valeurs éducatives s'effacent devant celles de la « camaraderie ». Cependant, nous pouvons constater que l'objet de l'association est bien identifié par les parents. Ils ne confondent pas l'apport sportif ou culturel de ces activités et les garderies. A noter que très peu connaissent le PEL, ou voit ce dernier, comme « une usine à gaz ».

Un travail est à mettre en place avec eux, de manière à mieux les connaître et pouvoir proposer plus de cohésion, de mutualisation ..., et leur proposer des réalisations de projets communs...

III. Analyse des questionnaires des collégiens et lycéens du territoire (2015)

L'étude s'est réalisée sur deux établissements du public, les établissements du privé n'ont pas donné de suites favorables à ce questionnaire.

Les services du Pays de Blain remercient vivement les deux directeurs du collège le Galinet et le Lycée Camille Claudel. En effet, ces deux derniers ont donné la possibilité aux jeunes de compléter ce questionnaire constitué de 58 items lors d'atelier informatique ou sur les pauses méridiennes. Nous remercions également l'ensemble des jeunes ayant participé à ce questionnaire.

On comptabilise un retour de 150 réponses sur un global de 1458 élèves du public, soit 10.28%.

7.83 % des collégiens du public ont répondu.

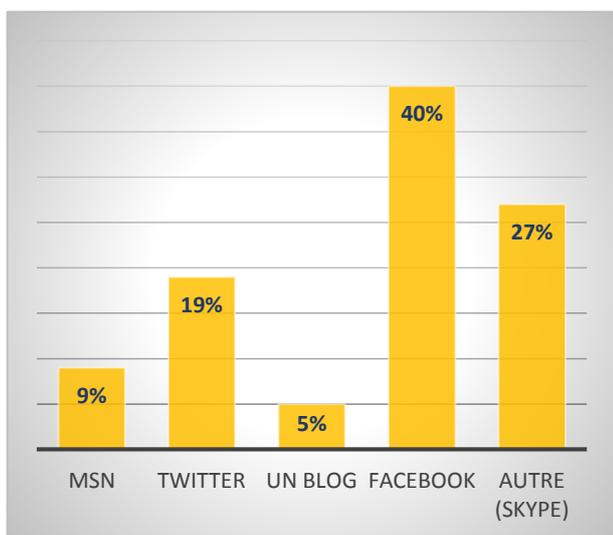
9.65 % des lycéens du public ont répondu

1. Les équipements audiovisuels au domicile :

Nous constatons que **98.6%** des jeunes ont un ordinateur à leur domicile.

Pour une grande majorité, les jeunes possèdent un portable et 79% d'entre eux les emmènent dans les établissements scolaires.

a) L'utilisation des réseaux sociaux



b) Chiffres issus des questionnaires 2014

c)

Il est constaté qu'à partir du Lycée, les jeunes utilisent d'avantage « Facebook », et **63 %** des jeunes ayant répondu consultent leur profil tous les jours.

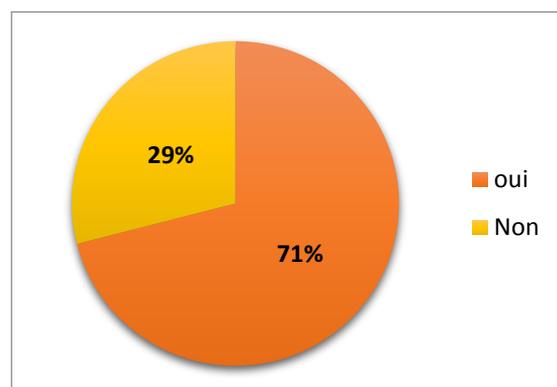
Les trois moyens les plus utilisés sont : **l'internet, Facebook et les SMS**

2. Les pratiques des jeunes :

Quelles sont vos trois principales activités en dehors du collège/lycée?

- Les trois activités qui ressortent le plus sont : écouter de la musique, sortir avec les copains et copines, et l'utilisation de l'ordinateur.

3. Satisfaction sur sa commune



Chiffres issus des questionnaires 2014

Les non satisfaits s'expriment :

- Pas grand-chose de proposé
- Pas assez de pistes cyclables
- Pas assez de bancs, pas assez d'endroits pour se poser
- Pas assez d'évènements pour les jeunes de 17-18 ans
- Les terrains de sports ne sont pas accessibles si on ne fait pas parti d'un club
- Skate Park non entretenu
- Pas assez de transport en commun

Quels seraient les besoins des jeunes ?

- Meilleurs transports en commun, navette entre Blain et les autres communes
- Des espaces verts pour se poser
- Un cybercafé

- Entretien de la forêt
- Plus de pistes cyclables
- Des chemins de promenade mieux indiqués
- Faire vivre d'avantage les bords du canal
- Plus de transports entre BLAIN et Nantes
- Une nouvelle salle de gym

➤ Les jeunes et le milieu associatif :

20% des jeunes sont bénévoles, les 80% des jeunes ne souhaitent pas être bénévole pour les raisons suivantes :

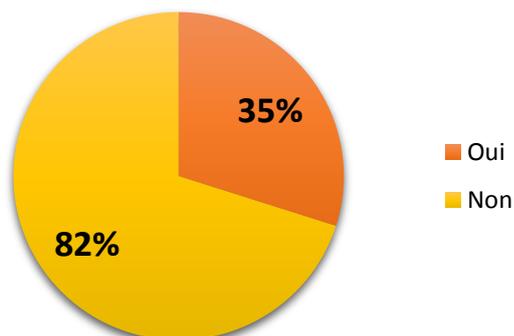
- Pas le temps
- Trop jeune
- Je ne me suis jamais posé la question
- Je ne sais pas, ou je n'ai pas envie
- Je ne connais pas d'association ayant besoin de bénévoles

4. Le CSC Tempo

86% des jeunes ayant répondu ne fréquentent pas les locaux du CSC TEMPO, lorsqu'on leur demande pourquoi différents points en ressortent :

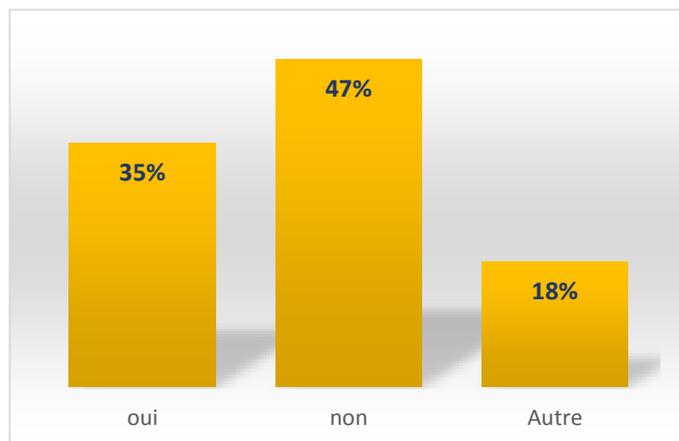
- On n'a pas le temps
- On ne connaît pas
- On ne sait pas ce qu'on y fait
- Ils ne savent pas où c'est
- Ce n'est plus de mon âge
- C'est trop loin
- Trop cher
- Pas l'air d'être moderne
- Mes amis n'y vont pas...

Pensez-vous être suffisamment informé sur les activités du CSC Tempo?



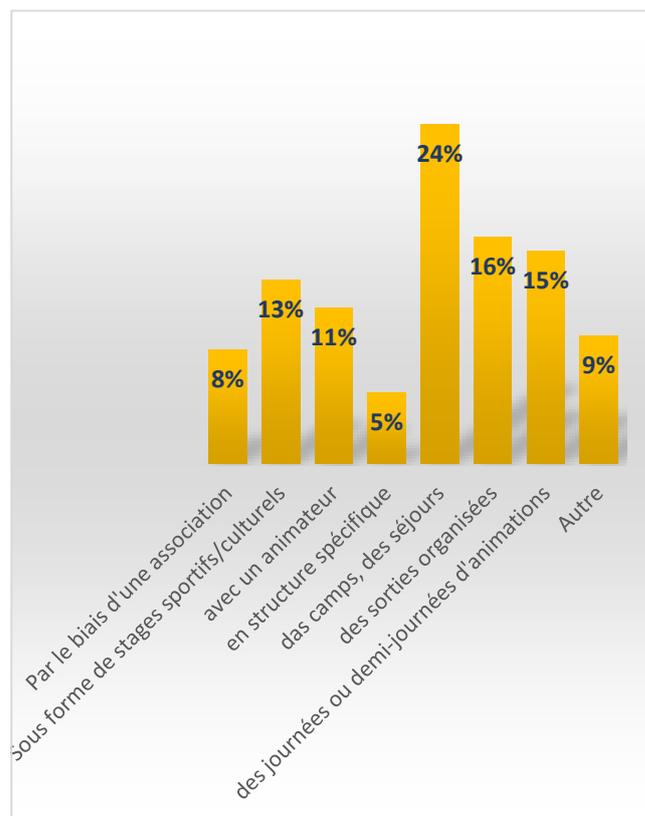
Pour les jeunes de 11 à 14 ans

➤ Souhaitez-vous la mise en place d'une structure vous proposant des activités



Chiffres issus des questionnaires 2014

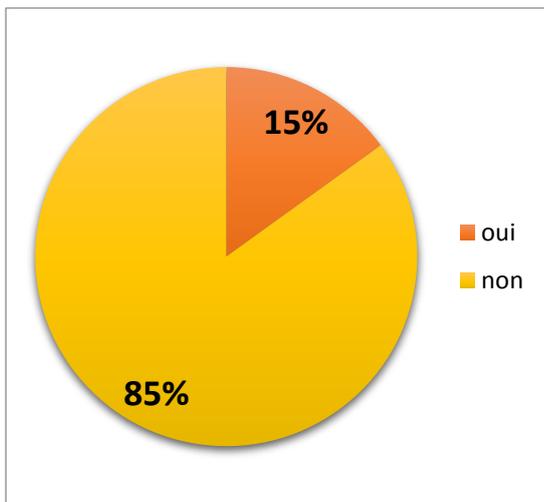
➤ Sous quelles formes aimeriez-vous voir ces activités se développer ?



Chiffres issus des questionnaires 2014

SERVICES D'AIDES ET D'ORIENTATIONS A TITRE PERSONNEL?

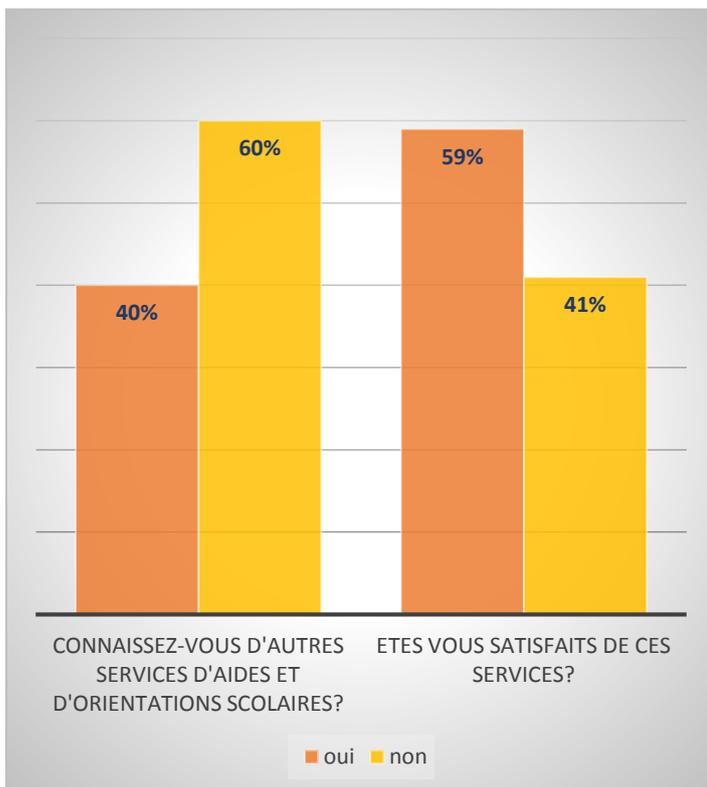
- Connaissez-vous le Point Information Jeunesse (PIJ) du CSC TEMPO?



Chiffres issus des questionnaires 2014

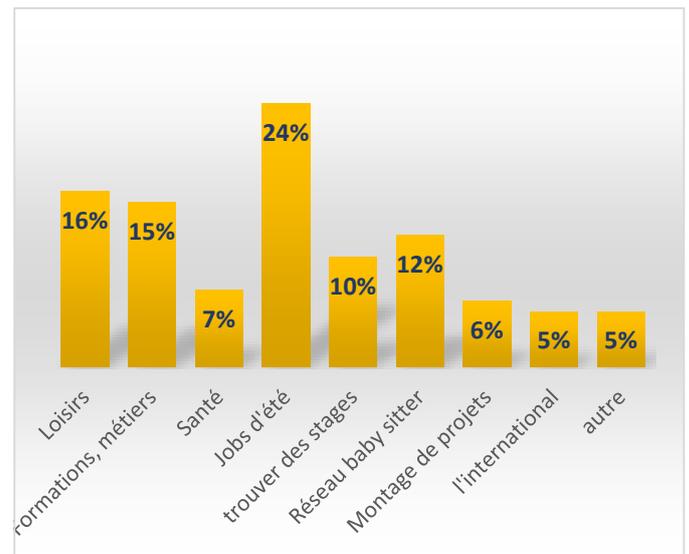
Une grande majorité des jeunes ne connaissait pas ce dispositif.

- Connaissez-vous d'autres services d'aides et d'orientations scolaires?



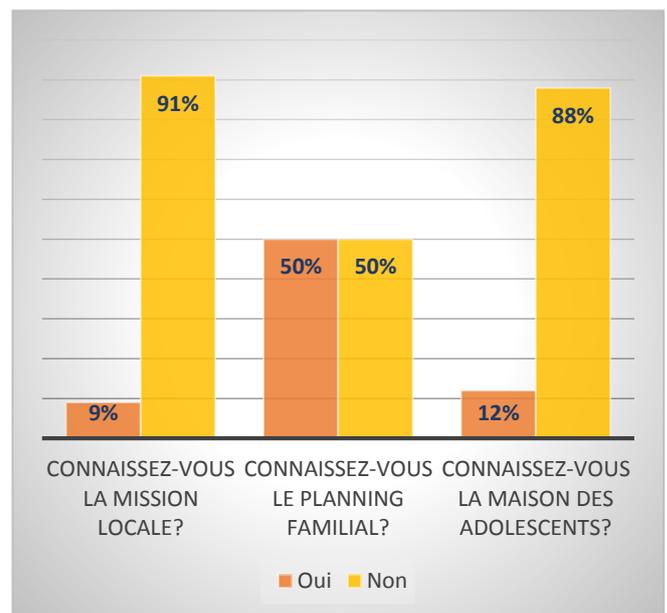
Chiffres issus des questionnaires 2014

- Sur quels domaines auriez-vous le plus besoin d'informations à titre personnel?



Chiffres issus des questionnaires 2014

- Connaissez-vous ces structures ?



Chiffres issus des questionnaires 2014

Deuxième Partie : Analyse et enjeux

I. Analyse

1. ANALYSE : Grille AFOM (atouts, faiblesses, opportunités et menaces)

Contexte général

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▪ Présence d'équipements sportifs, culturels et de loisirs sur tout le territoire▪ Proximité de Nantes▪ Existence de plusieurs dispositifs : PEL/CEJ/PJT/PEDT▪ Existence d'un programme culturel sur la commune de Bouvron▪ Un tissu associatif local dynamique proposant des animations et fêtes variées▪ Présence de moyens de transports collectifs (Transports scolaires, Lila à la demande,...)	<ul style="list-style-type: none">▪ Manque d'investissement des associations sportives et des établissements du primaire dans le PEL▪ Absence d'un agenda festif et d'annuaire des associations intercommunales▪ Absence de tarifs identiques dans les différentes structures▪ Manque d'harmonisation au niveau des fonctionnements, des périodes d'ouverture, des horaires...
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">▪ La mutualisation▪ Des nouvelles équipes communales et communautaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Augmentation de 2,4 %/an sur la période 1999-2010 du nombre d'habitants▪ Hausse du taux de monoparentalité▪ Hausse de la précarité des ménages

Eléments de contexte :

- Nombre d'enfants de 0 à 3 ans en 2006-2010-2013
- Evolution du nombre d'enfants de 0-3 ans entre 2006-2010 et 2010-2013 sur le Pays de Blain (détail par commune)
- Nombre d'assistantes maternelles sur le territoire par communes en 2006 2010 2013 et nombre d'enfants gardés
- Nombre d'heures facturées par structures (maison des bambis, MC)

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existences de modes de gardes diversifiés (Assistantes maternelles, accueil collectif) ▪ Présence d'un RAM (à destination des parents et des ASMAT) ▪ Présence de la PMI pour palier au déficit de médecin sur le Pays de Blain ▪ Présence d'un lieu enfant-parent (bulle d'air) sur la commune de Blain ▪ Présence de personnels qualifiés au sein de chaque structure ▪ Un soutien technique et financier de la part de la CAF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du taux de chômage chez les assistantes maternelles du fait d'un manque de souplesse ▪ Orientation de certains demandeurs d'emplois vers une formation d'assistantes maternelles non pertinente ▪ Mise aux normes des bâtiments qui n'est pas réalisée sur l'ensemble des structures ▪ Disparité de fonctionnement entre les structures d'accueil collectif (multi-accueil/Micro-crèche) ▪ Absence d'échanges professionnels entre les micro-crèches et le multi-accueil ▪ Contraintes budgétaires et logistiques pour assurer certains services (mise en place des repas, couches !)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Harmonisation des prestations de chaque structure par l'application de la PSU ▪ Renouvellement des dispositifs à destination de ce public (CEJ, PEL) ▪ Elaboration du premier PEDT du Pays de Blain 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non application de la PSU entraînant un tarissement des aides financières de la CAF ▪ Contraintes personnelles imposées aux parents de la part de certaines ASMAT ▪ Mise aux normes des établissements parfois coûteuses

- Nombre d'enfants 3-11 ans (entrée au collège) en 2006 2010 2013
- Evolution du nombre d'enfants de 3-11 ans entre 2006-2010 et 2010-2013 sur le Pays de Blain (détail par commune)
- Nombre d'enfants de 3-11 ans fréquentant les APS et ALSH

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de 10 écoles primaires sur le Pays de Blain (4 écoles publiques et 6 écoles privées) ▪ Présence de 5 APS (1 associatif et 4 municipaux) sur chaque commune du territoire et de 2 garderies sur la commune de Blain (Blain et Saint-Omer-de-Blain) ▪ Présence de 4 ALSH, dont deux associatifs et deux municipaux ▪ Coordination du secteur enfance (journée intercentre, malles intercommunales, formations professionnelles, échanges de pratiques,...) ▪ Des taux d'encadrement respectés dans les ALSH et APS déclarés ▪ Secteur associatif très dynamique et diversifié sur le Pays de Blain (particulièrement sur la commune de Blain) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des infrastructures vieillissantes et petites ayant des difficultés d'accessibilités (Dépassement sur le nombre d'enfants accueillis dans les APS (sur le créneau 16h30/17h30) ▪ Des établissements scolaires parfois éloignés des équipements sportifs et culturels ▪ Des problèmes de sécurité sur la commune de Bouvron (RN 171 à traverser) pour se rendre sur les différents équipements sportifs et culturels ▪ Baisse de la fréquentation des familles à bas revenus, cibles de base des partenaires ▪ Manque de prévention pour la tranche d'âge (3 à 11 ans) ▪ Absence de lieu d'accueil enfant-parent pour les plus de 3 ans ▪ Manque de cohérence éducative entre les acteurs du secteur de l'enfance (milieu scolaire, secteur de l'animation et les associations locales) ▪ Isolement des différents types de structures les unes par rapport aux autres ▪ Absence de travail partenarial et de mutualisation entre les structures (ALSH-ALSH // APS-APS // ALSH-APS) limitant la mise en place de projets comme les mini-camps ou les sorties ▪ Des structures ayant des projets éducatifs parfois obsolètes ▪ Un manque de travail en concertation à l'intérieur des structures (projets pédagogiques, ...) ▪ Inadéquation entre les besoins des parents et les périodes et horaires d'ouverture ▪ Une mise en réseau d'acteurs sous-exploitée ▪ Des problématiques de recrutements récurrents entraînant un certain nombre de difficultés (turn-over des animateurs, manque de professionnalisme, de qualifications, contrats précaires, ...) ▪ Manque d'investissement et/ou d'intérêt pour les différents dispositifs (CEJ, PEL, PEDT, COLA, VVF, FACEJ, formations,...)

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place de la réforme des rythmes scolaires (PEDT) ▪ Les différents dispositifs (PEL, CEJ, PJT, FACEJ, COLA, ...) ▪ De nouvelles orientations éducatives formulées par les partenaires institutionnels du Pays de Blain (CAF, DDCS, CG44, Education Nationale, ...) ▪ Une coordination initiée par le Pays de Blain pouvant alimenter une réelle mise en réseau ▪ Economies d'échelles permettant la poursuite de certaines actions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes administratives pour les structures (dossier CAF, modalités d'inscription des enfants, utilisation de logiciels, ...) ▪ Augmentation de la demande de services de la part des parents de plus en plus exigeants ▪ Gel des enveloppes financières émises par les différents partenaires mettant en danger la continuité de certains projets ▪ Absence d'un ALSH le mercredi et pendant les petites vacances sur le Gâvre ▪ Essoufflement des bénévoles sur les différentes structures ▪ Pérennisation des emplois ▪ Difficultés à gérer et organiser les prochains TAP

JEUNESSE

- Nombre d'enfants 12-18 ans et 18-26 ans en 2006 2010 2013

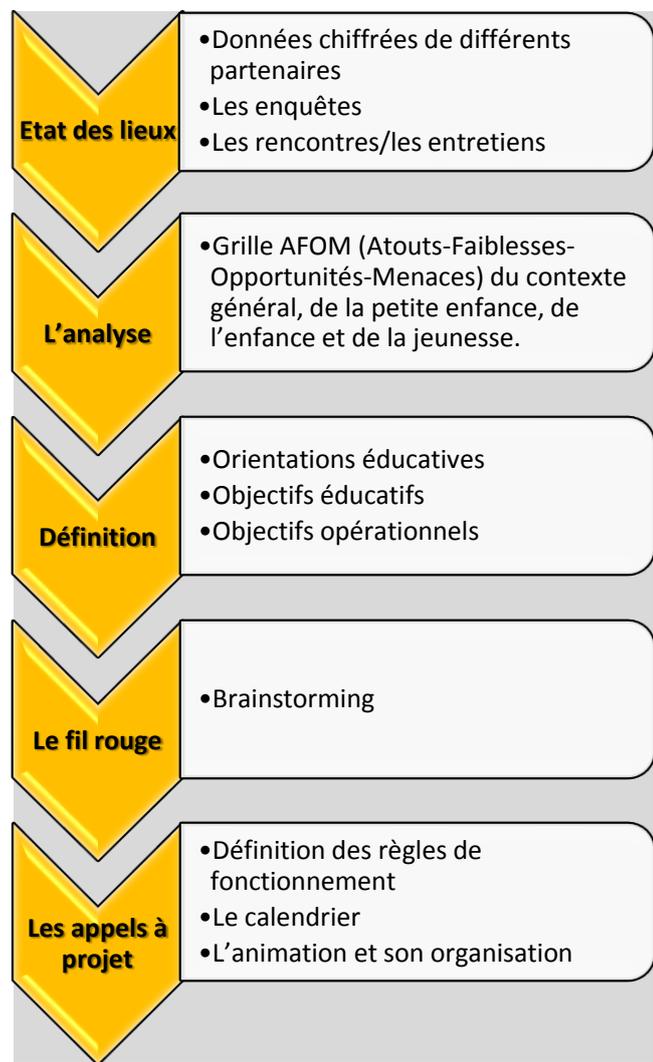
- Evolution du nombre d'enfants de 12-18 et 18-26 ans entre 2006-2010 et 2010-2013 sur le Pays de Blain (détail par commune)

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de 2 collèges et 2 lycées sur la commune de Blain ▪ Présence d'un Centre SocioCulturel -CSC- proposant différents accompagnements : le point appui à la vie associative (PAVA), le point information jeunesse (PIJ), l'espace numérique régional (ERN) ▪ Des locaux jeunes mis à disposition du CSC dans chacune des communes du territoire ▪ Un fort réseau d'acteurs éducatifs concernant la jeunesse (établissements scolaires du secondaire, CSC, Planning familial, mission locale, MDA, DDCS, CG44, CAF ...) ▪ De nombreux partenariats entre le CSC, les associations locales et les établissements du secondaire ▪ Mise en place d'actions de préventions en direction des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une convention d'objectifs entre le Pays de Blain et le CSC TEMPO trop vague ne permettant pas de réaliser une évaluation précise ▪ Un manque de communication entre les élus du Pays de Blain et le CSC TEMPO (actions méconnues, absence de compte-rendu de la part des élus communautaires siégeant au CA du CSC,...) ▪ Une organisation qui ne permet pas de répondre aux attentes des parents et des jeunes de 11 à 14 ans ▪ Des besoins différents pour les jeunes de 12 à 14 ans et pour les + de 14 ans ▪ Un nombre d'animateurs pour les jeunes en baisse du fait de la diversification des secteurs d'activités du CSC (3 animateurs pour 5 clubs de jeunes) ▪ Baisse de la fréquentation des jeunes du Centre Socioculturel ▪ Manque de visibilité des structures d'accueil en direction des jeunes (Planning familial, mission locale, MDA,...) ▪ Absence de travail partenarial entre les secteurs public et privé des collèges

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de jeunes sur le PEL ▪ Absence de commission jeunesse au Pays de Blain ▪ Absence du recensement des paroles des jeunes ▪ Absence d'actions de parentalité ▪ Absence de réseau thématique (baby-sitting, recherche de stages en entreprises, jobs d'été, ...) ▪ Absence d'accompagnement et d'orientation des jeunes vers des métiers...
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de faisabilité de l'implantation et de la construction d'un bâtiment dédié ▪ Evaluation du projet social du CSC ▪ De nouvelles orientations éducatives des partenaires du Pays de Blain (CAF, CG44, DDCS,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des frais de fonctionnement du CSC de plus en plus élevés ▪ Convention de mise à disposition du siège du CSC non réalisée ▪ Observation d'une petite délinquance pour des jeunes de 12/16ans ▪ Convention d'objectifs inadaptée aux trois secteurs d'activités du CSC

II. Démarches

1. Concertation interne : (Elus)



La commission VESS a donc défini ces différents points :

- Une durée de 3 ans
- Un fil rouge : RESPECT ET TOLERANCE
- Des appels à projets : (aides techniques, valorisations et informations des actions du PEG et les aides financières)

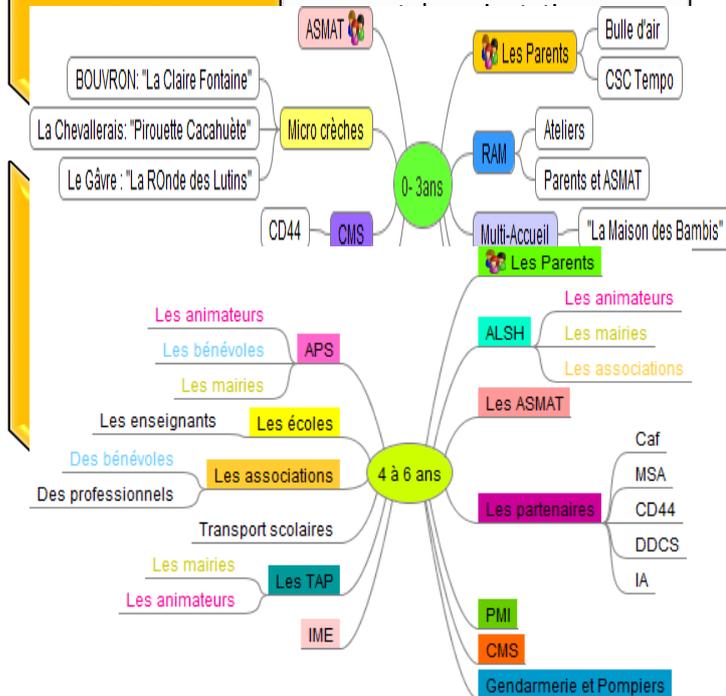
A l'issue de ce premier travail, il a été décidé d'effectuer une concertation externe afin de mettre en place une démarche participative et susciter l'intérêt des acteurs éducatifs locaux, pour permettre d'accompagner et de soutenir le Pays de Blain.

2. La concertation externe :

29/09/2015

- Présentation du diagnostic de manière succinct
- Présentation du Projet éducatif global et des orientations éducatives

- Travail sur les orientations éducatives, afin de permettre à chacun de compléter ou de RAJOUTER des objectifs opérationnels.
- Travailler sur le thème du fil



A. Réunion du 29/09/2015 : 60 personnes

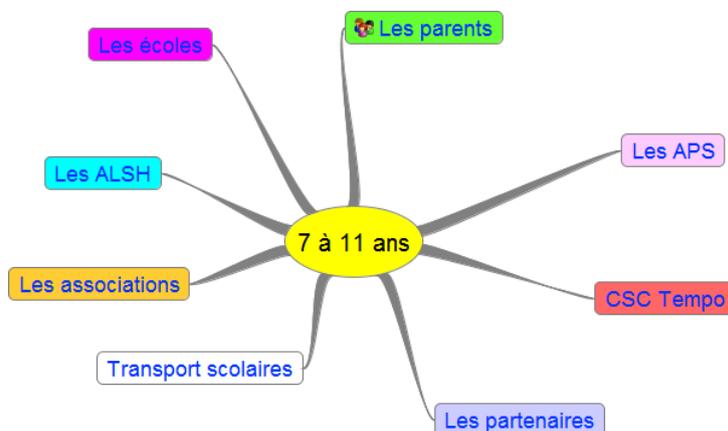
Cette première soirée a permis de partager une connaissance sur les 0 à 30 ans, de manière succincte, l'objectif étant d'avoir le même niveau d'information.

Précision des acteurs éducatifs du territoire en fonction des tranches d'âge :

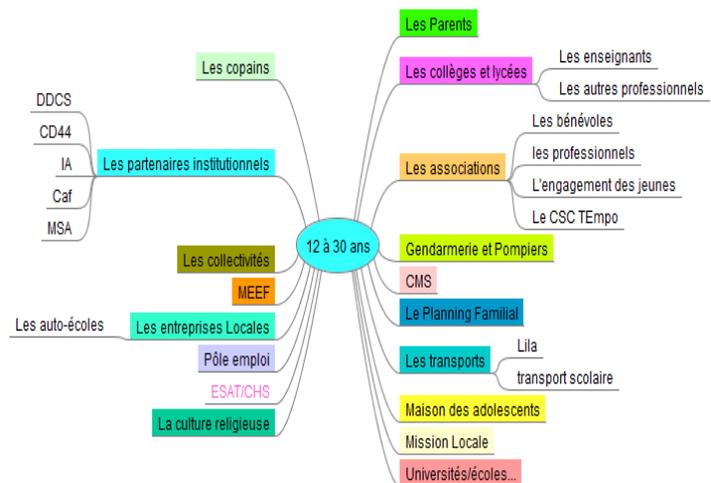
Les 0 à 3 ans :

Les 4 à 6 ans :

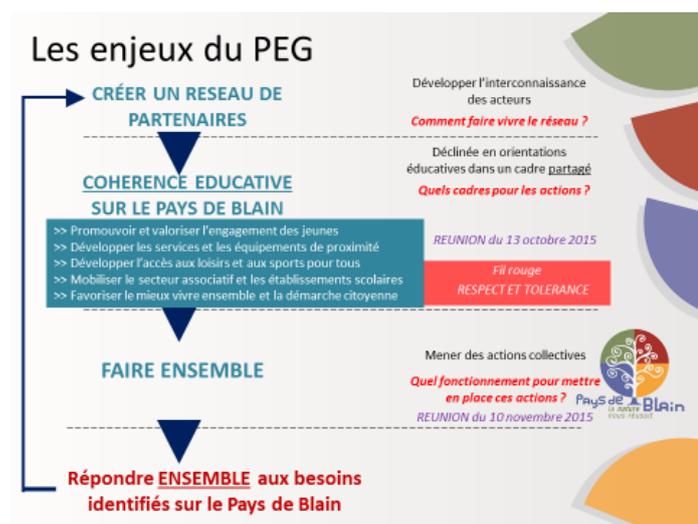
Les 7 à 11 ans :



Les 12 à 30 ans :



Puis expliquer la démarche :



B. Réunion du 13/10/2015 :

(40 personnes)

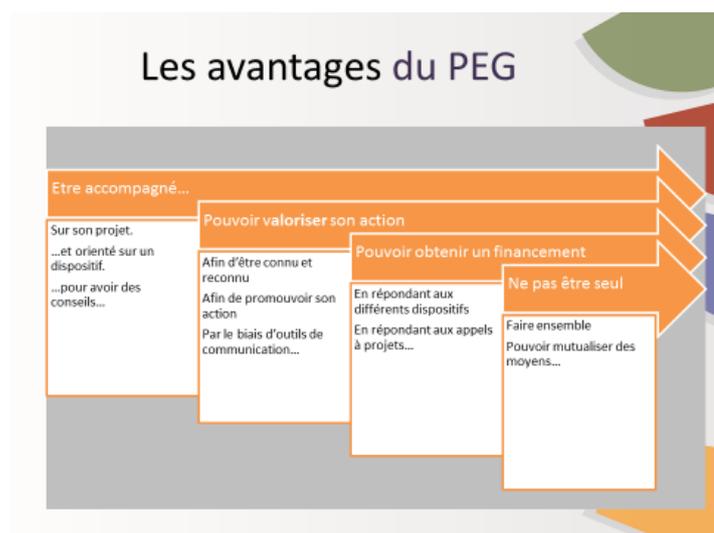
- Faire connaissance, chacun a pu se présenter
- Définir trois mots : Education- Cohérence et interconnaissance
- Travailler en petits groupes les propositions faites sur le document « projet » dans lequel on retrouve :
 - o Les orientations éducatives (qui ne pouvaient pas être modifiées)
 - o Les objectifs éducatifs
 - o Les objectifs opérationnels

Les différents groupes ont eu comme mission :

De prendre connaissance de ces différentes orientations et objectifs, ils ont débattu sur ces différents points, ce qui a permis de valider ou non les propositions faites et proposer des actions qui pourraient se décliner.

Tout au long de la démarche il a été rappelé que le Pays de Blain ne pouvait pas seul mener l'ensemble de ces besoins et que le Pays de Blain avait besoin des acteurs éducatifs locaux.

Cette soirée a permis de récupérer les idées des acteurs éducatifs du territoire, l'ensemble des idées a été repris dans un document avec une légende de couleurs. Ce document est **un outil de travail** qui permet d'animer les différentes réunions.



C. Réunion du 17/11/2015 (39 personnes)

Cette dernière soirée a comme objectifs :

- Selon l'intérêt de chacun, de se positionner sur une orientation
- Prioriser les actions à mettre en place sur les 3 ans
- Valider le choix d'une première action, et vérifier l'envie de se mobiliser ensemble sur cette action.
- Valider l'envie de se retrouver sur cette action
- Présentation des appels à projet

Il a été rappelé lors de cette soirée, que le Pays de Blain a besoin de tout le monde, que chacun peut porter une action à son échelle.

Dans le cas contraire le Pays de Blain reviendra vers les acteurs pour spécifier le choix du Pays de Blain et pourra inciter les acteurs à mettre en place cette action dans le cadre des appels à projets.

Suite de la démarche

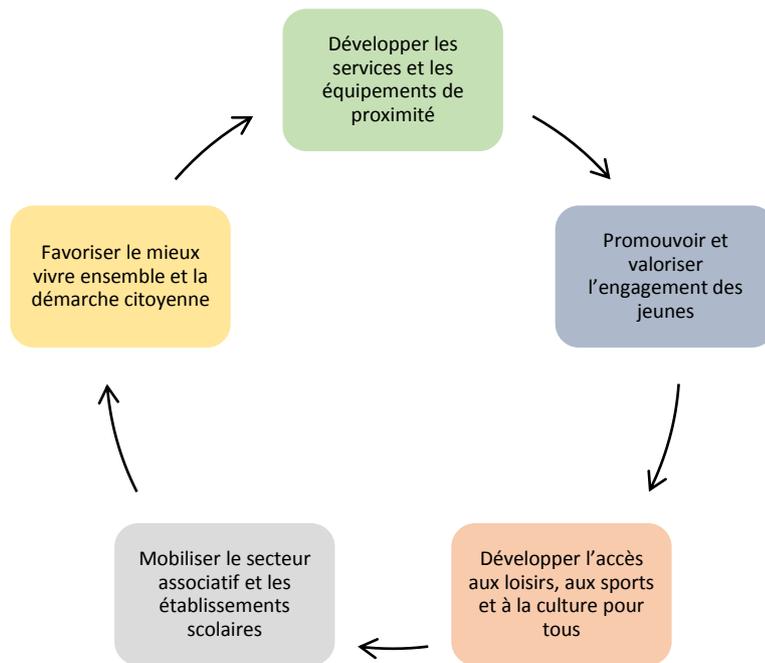
A la suite de la concertation externe, un travail de synthèse a été réalisé par les services enfance jeunesse du Pays de Blain.

Un travail de validation a ensuite été effectué en commission VESS, en bureau communautaire et en conseil communautaire du Pays de Blain.

Un calendrier sur trois ans sera établi et proposé.

Le PEG est aujourd'hui inclus dans le projet de territoire ce qui permettra d'établir le projet de service.

Les orientations éducatives :



I. Promouvoir et valoriser l'engagement des 6 à 30 ans

A. Favoriser la réussite et l'épanouissement de tous sur le territoire

⇒ Améliorer l'accès à l'information

- ✓ *Mise en place d'outils de communication à destination des jeunes*

⇒ Anticiper et lutter contre le décrochage scolaire

- ✓ *Travailler au repérage des « décrocheurs » pour le croisement des regards*
- ✓ *Travailler en réseau (groupe ressource MDA)*

⇒ Favoriser l'accès à la prévention, aux soins et à la santé

- ✓ *Soutenir les actions de préventions (conduites à risques, addictions, sécurité routière, les réseaux sociaux...) Amener les jeunes à être acteur de cette prévention*
- ✓ *Mise en place d'action de soutien et d'accompagnement à la parentalité*
- ✓ *Permettre aux jeunes d'améliorer leur « estime de soi »*
- ✓ *Mise en place d'actions de préventions pour les 6/11ans dans les écoles, les APS et les ALSH.*
- ✓ *Lutter contre la discrimination et le harcèlement*

⇒ Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi

- ✓ *Créer un service de l'information, de l'accompagnement et de l'orientation, qui répond à la diversité des attentes des jeunes (Point Information Jeunesse, découverte de métiers...)*
- ✓ *Répertoire des entreprises locales*
- ✓ *Accompagner les « jeunes » dans leur « parcours » à l'emploi*

⇒ Faciliter l'accès des jeunes aux logements

- ✓ *Créer un réseau d'un logement chez l'habitant*
- ✓ *Créer un guide du logement local (FJT, bailleurs sociaux...)*

B. Améliorer la mobilité des jeunes

⇒ Faciliter le transport

- ✓ *Aide aux permis (en lien avec l'action de bénévolat)*
- ✓ *Permettre la mobilité des jeunes des petites communes du territoire*
- ✓ *Mettre en place d'un outil de co-voiturage local*
- ✓ *Mise en place de navettes permettant aux jeunes de se rendre à Blain*
- ✓ *Augmenter le nombre de pistes cyclables*
- ✓ *Faciliter les déplacements entre les différentes structures (écoles/ALSH, écoles/association...)*

C. Considérer « le jeune » comme acteur

⇒ Promouvoir la réussite des jeunes

- ✓ *Etre à l'écoute des préoccupations des jeunes du territoire*
- ✓ *Soutenir les initiatives et accompagner les projets des « jeunes »*

⇒ Favoriser l'intégration des jeunes dans la société

- ✓ *Renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public*
- ✓ *Conforter le lien entre les institutions et les jeunes*
- ✓ *Donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer*

II. Développer les services et les équipements de proximité

Les structures concernées dans cette orientation sont : Les collectivités, les établissements scolaires, les services petite enfance, enfance et jeunesse, les associations...

A. Valoriser et conforter les services existants

⇒ Favoriser l'accès à l'information

- ✓ *Valoriser l'apport pédagogique de ces structures*
- ✓ *Créer un support de communication commun à l'ensemble des structures*
- ✓ *Guichet unique d'informations*
- ✓ *Annuaire des services*
- ✓ *Le site internet du Pays de Blain*
- ✓ *Utiliser les réseaux sociaux, les sites internet, newsletter... pour favoriser l'information sur les actions des structures et des acteurs éducatifs locaux*
- ✓ *Newsletter...*

- ✓ *Mise en place d'un agenda des activités du territoire sur la période estivale*

B. Coordonner et harmoniser les différentes structures du territoire

⇒ Favoriser le rapprochement des structures

- ✓ *Encourager des rencontres entre les structures (petite enfance/ALSH/écoles...)*
- ✓ *Créer du lien entre les services (passerelles : maternelle/primaire - Primaire /collège-Collège/lycée)*
- ✓ *Maintenir du lien entre les différents milieux des acteurs : scolaire, social, culturel, loisirs, médical, sportif, politique...*
- ✓ *Mettre des actions permettant aux acteurs de se connaître (favoriser l'interconnaissance)*
- ✓ *Mobilité/moyen de transport entre les structures*

⇒ Mutualiser les services et les moyens

- ✓ *Développer et promouvoir la mise à disposition de malles intercommunales*
- ✓ *Mutualiser les moyens des ALSH*
- ✓ *Organiser ensemble des mini-camps, sorties ...*
- ✓ *Participer aux projets collectifs menés sur le territoire*
- ✓ *Coordonner le comité enfance du Pays de Blain (Intercentre)*
- ✓ *Mettre en place des cursus de formation permettant la professionnalisation*

⇒ Mener une réflexion commune sur le fonctionnement des ALSH, APS et TAP

- ✓ *Apporter une cohérence éducative entre les différents projets (éducatif, école, établissement, association...)*
- ✓ *Harmoniser les QF/ les tarifs des structures*
- ✓ *Faciliter l'accès aux différents services*
- ✓ *Permettre au plus démunis de pouvoir fréquenter ces structures et/ associations (QF à mettre en place)*

C. Adapter les services aux besoins du territoire

⇒ Adapter les fonctionnements des services aux besoins des publics

- ✓ *Proposer aux jeunes de 11/13 ans des activités encadrées pendant les vacances scolaires et les samedis*
- ✓ *Mettre en place un fonctionnement et une programmation permettant d'avoir des jeunes de 9 à 11 ans dans les structures.*

- ✓ *Sensibiliser les ASMAT sur les besoins atypiques des parents*
- ✓ *Sensibiliser les parents/employeur au respect du contrat de travail*
- ✓ *Adapter les périodes d'ouvertures des structures aux besoins des parents*
- ✓ *Créer un service pour les enfants excentrés des bourgs et centre-ville (navettes, mini bus, covoiturage...)*
- ✓ *Améliorer les infrastructures*

⇒ Favoriser la parole des 3 à 30 ans

- ✓ *Centraliser les idées au niveau des établissements scolaires, des différentes structures du territoire*
- ✓ *Vision du territoire, réseaux sociaux, blog...*
- ✓ *Conseil municipal des jeunes ou des enfants*
- ✓ *Boite à idées*

III. Développer l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous

A. Favoriser l'accès à l'information

⇒ Mettre en place des outils de communication facilitant l'accès à l'information

- ✓ *Passeport découverte du territoire*

B. Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et culturels pour tous

⇒ Mettre en place des tarifs adaptés

- ✓ *Permettre aux familles les plus démunis d'y accéder*
- ✓ *Mise en place des pass (sport/culture)*
- ✓ *Réflexions de tarifs préférentiels et aller chercher les familles défavorisées au moyen des CCAS, travailleurs sociaux.*
- ✓ *Semaine ou quinzaine de découverte des services du Pays de Blain et des communes.*

⇒ Accompagner l'enfant ou l'adulte en situation d'handicap

- ✓ *Mettre en place la réflexion de cet accueil particulier au sein des associations et des écoles.*
- ✓ *Comment être accompagné financièrement et sur le terrain pour ouvrir cet accueil ?*

C. Promouvoir les activités sportives et les équipements

⇒ Découvrir et s'initier à différentes activités sportives

- ✓ Mise en place d'actions lors des TAP permettant aux enfants de découvrir des activités sportives
- ✓ Mise en place de tournois multisports
- ✓ Mise en place d'un événement festif (semaine ou quinzaine) valorisant le bénévolat et la découverte de sports

D. Promouvoir les activités de loisirs et culturelles

⇒ Découvrir et s'initier à différentes activités de loisirs et culturelles

- ✓ Mise en place d'actions lors des TAP permettant aux enfants de découvrir des activités de loisirs et culturelles
- ✓ Mise en place d'un événement festif (semaine ou quinzaine) valorisant le bénévolat et la découverte des activités de loisirs et culturelles
- ✓ Programmation culturelle des bibliothèques et spectacles.
- ✓ Favoriser au niveau des écoles les parcours artistiques et culturel

B. Favoriser l'interconnaissance

- ✓ Fête des associations
- ✓ Construire des espaces de paroles
- ✓ Développer des actions collectives
- ✓ Favoriser le travail collectif et concerté
- ✓ Mettre en place des actions permettant aux acteurs de se connaître

C. Sensibiliser et valoriser le rôle éducatif des associations

- ✓ Mettre en place un événement festif permettant de valoriser les associations et les bénévoles
- ✓ Susciter leurs intérêts
- ✓ Favoriser le bénévolat
- ✓ Accompagner les associations
- ✓ Communiquer sur les activités des associations

D. Susciter l'intérêt des établissements scolaires sur la cohérence éducative du territoire

⇒ Favoriser l'implication dans la dimension éducative des différents projets

- ✓ Permettre aux établissements scolaires de participer aux différentes instances

IV. Mobiliser le secteur associatif et les établissements scolaires

A. Permettre une meilleure lisibilité des actions

⇒ Favoriser la communication

- ✓ Annuaire intercommunal des associations, listing des associations avec coordonnées
- ✓ Répertoire de ressources de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux
- ✓ Agenda des actions intercommunal

V. Favoriser le mieux vivre ensemble et la démarche citoyenne

A. Partager des valeurs éducatives communes

⇒ Permettre aux acteurs éducatifs du territoire de mener des réflexions éducatives concertées et cohérentes

- ✓ *Mise en place de temps d'échanges sur les différents projets (école, associatif, éducatifs, ...)*
- ✓ *Semaine ou quinzaine de la famille*
- ✓ *Créer des réseaux pour favoriser l'interconnaissance*

⇒ Coordonner des temps d'échanges

- ✓ *Valoriser les richesses du territoire*
- ✓ *Temps d'échanges entre: les enseignants/et les équipes pédagogiques APS, pause méridienne, TAP, ALSH. Entre les APS/APS, les ALSH/ALSH et les ALSH/CSC*
- ✓ *Faire connaître les associations*
- ✓ *Conforter le-réseau autour de la parentalité*
- ✓ *Créer le lien entre les associations du territoire*
- ✓ *Réactualiser, reconnaître, produire et transmettre de nouveaux savoirs*

B. Conforter et valoriser la place et le rôle éducatif de chacun

⇒ Permettre une continuité dans le parcours de vie du jeune

- ✓ *Créer des passerelles*
- ✓ *Développer des actions intergénérationnelles*
- ✓ *Développer des actions avec le milieu du handicap*
- ✓ *Développer la connaissance de ses droits et ses obligations*
- ✓ *Favoriser et conforter la citoyenneté*

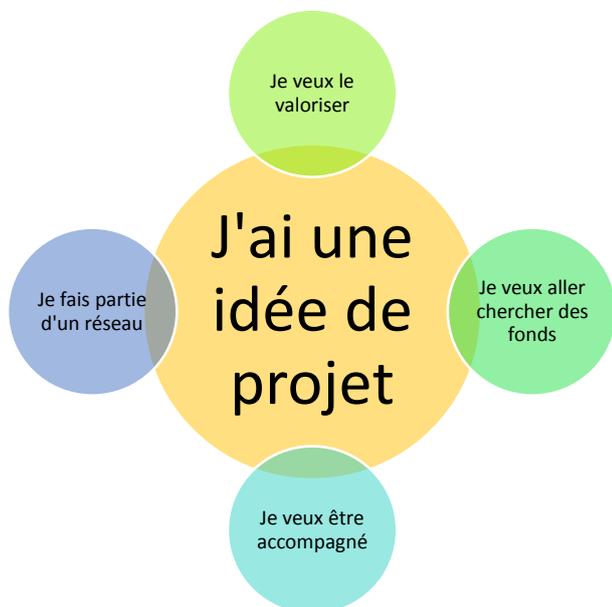
⇒ Sensibiliser les acteurs sur leur rôle éducatif

- ✓ *Donner la possibilité aux différents acteurs éducatifs de participer ou d'observer le travail de l'autre*
- ✓ *Créer un outil centralisant toutes les informations concernant le territoire à destination des familles.*
- ✓ *Valoriser et reconforter les parents pour leurs savoirs.*

Troisième Partie : le Fonctionnement du PEG

Le PEG a comme fonctionnement une année civile.

I. Le fonctionnement pour les acteurs éducatifs :



1. Je veux être accompagné :

Le Pays de Blain, via la coordinatrice et son réseau, vous permet d'être techniquement accompagné.

Un accompagnement qui part d'une idée à sa réalisation.

2. Je fais partie d'un réseau :

un carnet de ressource s'ouvre à vous.

3. Je veux le valoriser : (en remplissant l'appel à projet de valorisation)

Le Pays de Blain vous permet de communiquer et valoriser votre projet :

- Le site internet du Pays de Blain
- Les sites des communes
- Les panneaux lumineux
- Une newsletter
- Une page Facebook
- Les bulletins

4. Je veux aller chercher des fonds : (en remplissant l'appel à projet de subventions)

En effet le Pays de Blain ouvre des appels à projets, ces derniers sont recevables si vous remplissez les conditions suivantes :

- Etre au minimum deux partenaires du Pays de Blain pour le projet
- Le projet répond au minimum à une orientation éducative du Pays de Blain
- Le projet prend en compte le fil rouge (Respect et tolérance)
- Respecter le calendrier définit
- Prévoir une évaluation du projet
- Remettre un bilan avec factures à l'appui à l'issue du projet
- Venir présenter et argumenter en comité de pilotage(COPI) du PEG et/ou de la commission VESS
- Venir argumenter le bilan du projet en COPI
- Informer le Pays de Blain de ses animations tout au long de l'année afin de les faire connaître, les valoriser
- Utiliser les outils de communications mis à disposition par le Pays de Blain
- Utiliser le logo PEG pour les événements et les supports de communication soutenus dans le cadre du PEG.
- Utiliser le logo des différents partenaires institutionnels qui ont soutenu le projet
- Lors d'articles de presse communiquer sur le PEG et les partenaires institutionnels
- S'investir sur les différents temps du PEG

II. Le calendrier du PEG

2016, est une année de transition, en effet le PEL 2015/2016 court jusqu'au 31 août 2016 et le PEG prend le relais à partir de cette date jusqu'au 31 décembre 2016.

Les projets du PEG 2016 doivent être réalisés entre le 1 er juin et le 31 décembre 2016.

	nov-15	déc-15	01/16	02/16	03/16	04/16	05/16	06/16	07/16	08/16	09/16	10/16	11/16	12/16
Réalisation du projet 2016														
Appel à projet valorisation 2016														
Accompagnement éventuel														
Envoi appels à projets financement														
Retours appel à projet														
Analyse par les services														
COFIL PEG														
Commission VESS														
Bureau communautaire														
Conseil communautaire														
Envoi des dossiers aux partenaires institutionnels														
Notifications des partenaires institutionnels														
COFIL PEG														
Envoi de courrier attribution														
Versement de 50%														

Pour les années suivantes le calendrier sera le suivant :

Mois	N-1	01/17	02/17	03/17	04/17	05/17	06/17	07/1	08/17	09/17	10/17	11/17	12/17
Analyse des Bilan de l'année passée													
Réalisation du document bilan													
Envois des bilans aux partenaires													
Accompagnement éventuel													
Budget prévisionnel à valider													
Vote du budget en conseil communautaire													
Appel à projet VALORISATION													
Appel à projet SUBVENTIONS													
Retours appel à projet VALORISATION													
Retours appel à projet SUBVENTIONS													
Analyse par les services dossier VALORISATION													
Analyse par les services dossier SUBVENTION													
Réalisation du projet													
Validation des dossiers SUBVENTION en COFIL PEG													
Validation des dossiers SUBVENTION en Commission VESS													
Validation des dossiers SUBVENTION en Bureau communautaire													
Validation des dossiers SUBVENTION en Conseil communautaire													
Envoi des dossiers aux partenaires institutionnels													
Notifications des partenaires institutionnels													
Validation des Attributions COFIL PEG													
Envoi de courrier attribution													
Versement de 50% de la somme													
Evaluation													
Date limite d'évaluation													
Bilan du Pays de Blain													

Les partenaires institutionnels et leurs calendriers :

La coordinatrice enfance jeunesse réalisera un dossier de demandes de subventions aux différents partenaires institutionnels.

III. Les projets

Lors des réunions participatives du PEG, il a été décidé de travailler sur différents projets qui seront menés de manière collective à destination des 0 à 30 ans.

1. Projets collectif :

Validations :

L'ensemble des orientations et objectifs ont été validés en février 2016 par le conseil communautaire

Les projets collectifs ci-dessous ont été validés par le bureau communautaire:

Projet :	Mobilité/moyen de transport entre les structures
	<ul style="list-style-type: none">Favoriser le rapprochement des structures
Orientation	<u>II. Développer les services et les équipements de proximité</u>
Objectif éducatif	<u>B. Coordonner et harmoniser les différentes structures du territoire</u>
Constat	Le territoire étant très étendu il est difficile pour certains de bénéficier des services des différentes structures, de ce fait ils ne peuvent bénéficier de l'ensemble des services existants.
Méthode	- Mise en place d'un groupe de travail à partir d'avril
calendrier	2016 : travail du groupe de pilotage 2017 : mise en œuvre des actions choisies
premières idées	Il est donc important de faciliter la mobilité de tous. (navettes, piste cyclables sécurisées...), ce qui permettra d'éviter la sédentarité, l'isolement des jeunes.
Estimation du budget	Le budget de ce projet sera approfondi à la suite des choix effectués.

Projet :	
Mise en place des PASS (sports/loisirs/culture)	
Orientation	III. Développer l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous
Objectif éducatif	<u>B. Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et culturels pour tous</u>
Constat	Le territoire connaît ces dernières années l'arrivée de ménages à bas revenus, il est donc important de donner la possibilité à l'ensemble des jeunes du territoire, l'opportunité de découvrir et pratiquer des activités dans les domaines du sport, des loisirs et de la culture.
Méthode	Mise en place d'un groupe de travail à partir d'avril
calendrier	2016 : travail du groupe de pilotage 2017 : mise en œuvre des Pass
premières idées	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des tarifs adaptés - Entrée unitaire ou accès à 1 cour à l'année à 50 % financé - Pourcentage place spectacle - Différents pass selon les tranches d'âge Pourcentage sur les licences...
Estimation du budget	Le budget de ce projet sera approfondi à la suite des choix effectués.

Projet :	
Répertoire de ressources de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux	
Mettre en place des actions permettant aux acteurs de se connaître	
Orientation	<u>IV. Mobiliser le secteur associatif et les établissements scolaires</u>
Objectif éducatif	<u>A. Permettre une meilleure lisibilité des actions</u> <u>B. Favoriser l'interconnaissance</u>
Constat	Lors de différentes instances, nous nous rendons compte qu'il y a une méconnaissance entre les différents acteurs. Il est donc important de favoriser l'interconnaissance entre eux. Pour se faire des outils seront réalisés afin de favoriser la communication entre les différents acteurs.
Méthode	Mise en place d'un groupe de travail à partir de mai
calendrier	2016 : travail du groupe de pilotage 2016 : mise en œuvre des différents supports
premières idées	Suite à un travail collectif ayant permis de faire davantage connaissance il ressortirait un « répertoire » ressources. Ce dernier ayant pour objectifs d'y trouver des coordonnées mises à jour régulièrement, les missions et les rôles de chacun. Une « plateforme » où l'on partagerait les actualités de chacun, où l'on aurait accès aux expériences de chacun...Guide ressources Guide à destination de toutes les tranches d'âge
Estimation du budget	Le budget de ce projet sera approfondi à la suite des choix effectués.

Projet :	Semaine ou quinzaine de la famille
Orientation	V. Favoriser le mieux vivre ensemble et la démarche citoyenne
Objectif éducatif	A. Partager des valeurs éducatives communes
Constat	Un événement dédié à la famille permettant à chacun de découvrir ce qui se fait sur le territoire, permettre des échanges de savoirs...Se connaître et s'accepter...
Méthode	Un groupe travaille aujourd'hui sur la parentalité depuis janvier 2015. Mise en place d'un groupe de travail à partir d'avril sur la semaine
calendrier	2016 : travail du groupe de pilotage 2016/2017 : mise en œuvre de la semaine
premières idées	
Estimation du budget	Le budget de ce projet sera approfondi à la suite des choix effectués.

2. Actions du Pays de Blain :

- **Travailler sur des outils de communication** (site, blog, Facebook, newsletter...) permettant de valoriser les actions éducatives des différents acteurs participant aux PEG;
- Mise en place de « **répertoires** » pour toutes les tranches d'âge afin de faciliter l'accès à l'information. (guide ou répertoire à destination des habitants et des professionnels)
- Mener une **action d'interconnaissance** autour d'un guide de l'été sur les animations du territoire.
- Créer un service de l'information, de l'accompagnement et de l'orientation des jeunes (ex: PIJ selon la position du CSC tempo)
- Créer et faire vivre les **réseaux**
- **Coordonner et harmoniser** les différentes structures du territoire (mutualisation, accompagnement...)
- **Harmoniser les QF** et les tarifs structures et associations...
- **Favoriser l'interconnaissance**, mise en place de semaines de découvertes...
- **Sensibiliser et valoriser le rôle éducatif** de chacun
- Favoriser la cohérence éducative...

3. Actions des partenaires locaux :

Le PEG est aussi alimenté par les projets de la population du Pays de Blain. Pour ce faire, les habitants ont la possibilité de répondre à des appels à projets.

L'ensemble des partenaires éducatifs local ont la possibilité de :

Projet :		Appel à projet de valorisation et/ou de soutien
Orientation	Sur l'ensemble des 5 orientations	
Fil rouge	Respect et tolérance	
Constat	<p>Après plusieurs années de fonctionnement du PEL, il a été constaté une forme d'essoufflement, il était donc important de redonner un nouveau souffle.</p> <p>Aussi, lors de l'année civile certains projets se sont vu être refusés du fait d'un calendrier contraignant.</p> <p>Les jeunes, fonctionnent dans l'immédiateté, de ce fait le calendrier ne leur correspondait pas. Afin de leur permettre de réaliser leurs projets le Pays de Blain a souhaité modifier ces calendriers.</p>	
Méthode	Plusieurs outils de communications sont à la disposition de ces projets.	
calendrier	Toute l'année	
premières idées	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les sites des collectivités locales - Les panneaux lumineux - Les réseaux sociaux - Les supports papiers 	

Projet :		Appel à projet de financement
Orientation	Sur l'ensemble des 5 orientations	
Fil rouge	Respect et tolérance	
Constat	<p>Après plusieurs années de fonctionnement du PEL, il a été constaté une forme d'essoufflement, il était donc important de redonner un nouveau souffle.</p> <p>Aussi, lors de l'année civile certains projets se sont vu être refusés du fait d'un calendrier contraignant.</p> <p>Les jeunes, fonctionnent dans l'immédiateté, de ce fait le calendrier ne leur correspondait pas. Afin de leur permettre de réaliser leurs projets le Pays de Blain a souhaité modifier ces calendriers.</p>	
Méthode	Deux dates pour les retours des appels à projets, (sauf pour 2016 où une date sera prise en compte (Cf. les calendriers p.)	
calendrier	Calendrier précisé pages....	
premières idées		

6. Evaluations :

Un outil d'évaluation est proposé aux porteurs de projet, un outil qui a pour vocation de vérifier différents points :

- La réalisation du projet
- Les dates
- Les personnes ciblées et présentes
- Les points positifs
- Les points à améliorer
- Le Budget réalisé
- Les photos, articles...

7. Conclusion

Le Pays de Blain a fait le choix d'accompagner, de valoriser et aider financièrement les porteurs de projets pour les 0 à 30 ans. **La valorisation** est, pour le Pays de Blain, primordiale car nous constatons une méconnaissance des uns et des autres et des actions qui sont réalisées. Le PEG a ainsi pour ambition de **favoriser la cohérence éducative**.

La difficulté que le Pays de Blain rencontre cette année est le chevauchement des différents dispositifs. Il ne nous est aussi pas possible de vous transmettre une demande de financement précise. Le Pays de Blain s'est inspiré des années précédentes pour effectuer une demande de subventions globale, qui sera redistribuée en fonction des différents projets évoqués et à venir.

Fait, le 18 avril 2016 à BLAIN

Signature

